



SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

LA FRANCE EXEMPLAIRE

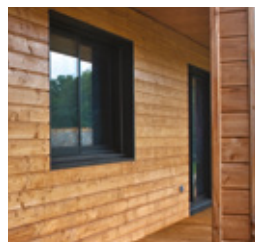
Les territoires en action



*« Les territoires à énergie positive
sont les moteurs de la transition énergétique. »*

Ségolène Royal.

Ministre de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer, en charge
des Relations internationales sur le climat





RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT ET L'ESPACE PUBLIC

<i>Tramayes</i> > Écologie rime avec économie	p. 6
<i>Malainay</i> > Le petit poucet des territoires à énergie positive	p. 8
<i>Castelnaudary</i> > De l'habitat social positif et pas cher	p. 10
<i>Sèzes-Taute</i> > La transition énergétique fédère	p. 12
<i>Val de Drôme</i> > DoRéMi, l'union fait la force	p. 14



DIMINUTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET DES POLLUTIONS LIÉES AUX TRANSPORTS

<i>Bordeaux</i> > Au CHU, on soigne aussi l'addiction à la voiture	p. 16
<i>Roissy</i> > Réfléchir à une mobilité plus durable	p. 18
<i>Pays vendômois</i> > Des thermiciens au chevet du territoire	p. 20
<i>Territoire du Mortainais</i> > Pour un bocage encore plus vert	p. 22



DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS

<i>Saint-Étienne</i> > Le Chaudron vert	p. 24
<i>Thann-Cernay</i> > Objectif zéro déchet	p. 26
<i>Terres de Lorraine</i> > En route vers la sobriété énergétique	p. 28
<i>Vichy Communauté</i> > Relocaliser les ressources	p. 30



PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES

<i>Fruges</i> > Des emplois et des services grâce aux éoliennes	p. 32
<i>Cap Nord Martinique</i> > Mobiliser toutes les énergies disponibles	p. 34
<i>Annecy - Chambéry</i> > Solidarité entre zone urbaine et zone rurale	p. 36
<i>Gers</i> > Les campagnes à l'heure de la transition écologique	p. 38
<i>Aveyron</i> > Des énergies locales, renouvelables et participatives	p. 40
<i>Pays Durance Provence</i> > Le soleil et l'eau, énergies d'un territoire	p. 42
<i>Vitry-le-François</i> > L'énergie à l'honneur	p. 44
<i>Haut-Livradois</i> > Petite communauté, grands projets	p. 46
<i>Vallée de l'Homme</i> > Allier enjeux écologiques et économiques	p. 48



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES PAYSAGES ET PROMOTION D'UN URBANISME DURABLE

<i>Besançon</i> > Pas d'eaux de pluie dans les tuyaux !	p. 50
<i>Val d'Ille</i> > Le bocage est de retour	p. 52
<i>Le Grand Guéret</i> > Tous les champs du développement durable	p. 54



PROMOTION DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉCOCITOYENNETÉ ET MOBILISATION DES ACTEURS LOCAUX

<i>Brest</i> > À l'école de la nature	p. 56
<i>Grand Angoulême</i> > Engagements en faveur du climat	p. 58
<i>Mont des Avaloirs</i> > Réduire la facture énergétique	p. 60

550 TERRITOIRES à énergie positive pour la croissance verte **p. 62**

ÉDITO



La mobilisation des territoires est d'un ampleur sans précédent. Ils servent d'accélérateur à des actions dans les domaines des énergies renouvelables, des économies d'énergie, de la biodiversité...

Ils s'inscrivent dans une dynamique nationale et internationale, créent de l'activité, des emplois et contribuent à la croissance verte et à la lutte contre le changement climatique. Pour la première fois sont réconciliés l'économie et l'environnement.

**La ministre de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer, chargée
des Relations internationales
sur le climat**

QU'EST-CE QU'UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE ?

C'est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

Ségolène Royal a désigné, le 9 février 2015, 212 territoires lauréats pouvant bénéficier d'un appui financier pour leurs actions en faveur de la transition énergétique. Concrètement, la ministre signe des conventions pour déclencher le financement des engagements. Chaque territoire recevra 500 000 euros. Aujourd'hui, la France compte 550 territoires lauréats.

« Est dénommé territoire à énergie positive un territoire qui s'engage dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale en réduisant autant que possible les besoins énergétiques et dans le respect des équilibres des systèmes énergétiques nationaux. »

Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, article 1^{er}

LES ACTIONS

4



● 550 Territoires à énergie positive pour la croissance verte

Source : MEEM - Mars 2017 - cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI

DES TERRITOIRES

Les actions des territoires en chiffres

- > **810 000 tonnes de CO₂ évitées** par an, soit la consommation annuelle moyenne de 310 000 voitures
- > **Plus d'1,4 million de foyers supplémentaires** alimentés en énergies renouvelables
- > **Plus de 1 500 bâtiments publics et 65 000 logements rénovés BBC** pour une surface totale de plus de 4 millions de m²
- > **Plus de 3 500 véhicules électriques ou hybrides déployés** sur le parc de véhicules publics, accompagnés par la mise en place de plus de **5 500 bornes de recharge**
- > **800 projets éoliens**
- > **4 000 000 m² de surface photovoltaïque déployée**, soit l'équivalent de 550 terrains de football
- > **200 territoires zéro pesticide**
- > **1 000 000 d'ampoules LED** distribuées gratuitement aux ménages





Crédit : Ville de Tramayes

6

TRAMAYES

Tramayes

ÉCOLOGIE RIME AVEC ÉCONOMIE

À TRAMAYES, LE DÉFI, RELEVÉ PAR LE MAIRE, MICHEL MAYA, EST EN PASSE D'ÊTRE GAGNÉ : IL S'AGIT D'ALLIER BIEN VIVRE ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE. DES TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ONT ÉTÉ RÉALISÉS SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL, ET LA COMMUNE A DÉSORMAIS RECOURS À UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE LOCALE : LE BOIS.

Doter Tramayes de bâtiments moins énergivores a été le cheval de bataille de Michel Maya, maire du village depuis 1995. Et tout a commencé par des mesures simples et peu coûteuses. Dans les bâtiments communaux, des systèmes de régulations de chauffage ont été mis en place, mais aussi des ferme-portes pour éviter les déperditions de chaleur. Tramayes a également mené des travaux d'isolation pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments. Ces mesures ont permis à la commune de réaliser 10 % d'économies d'énergie. Mais un virage encore plus marquant a été pris en 2006, lorsque Tra-

mayes a choisi d'abandonner le fioul. Le maire a alors opté pour le bois, la commune étant entourée d'importants massifs forestiers. La chaudière a été conçue pour pouvoir chauffer l'ensemble des bâtiments communaux : la mairie, l'hôpital, l'école maternelle, la salle des fêtes, l'espace omnisports... Peu à peu, la commune a proposé aux habitants intéressés de bénéficier du système. Aujourd'hui, une quarantaine de logements de particuliers sont raccordés à la chaufferie. Principal consommateur en matière de chauffage, l'hôpital local, doté de 90 lits, a réalisé des économies substantielles en réduisant ses

dépenses de 30% par an. Autre démarche saluée par les habitants : l'abandon de l'éclairage public la nuit. Ce choix a permis à la commune de diviser par deux ses dépenses en électricité. La commune a su, là aussi, s'adapter aux réalités locales : l'éclairage public a été rallumé à 5 h 45, et non à 6 h, afin de permettre au personnel soignant de l'hôpital de ne pas circuler dans le noir. Enfin, le projet d'écoquartier va voir le jour. Mi-février 2015, les travaux des douze premiers logements débiteront, ce qui permettra à la commune de mieux rentabiliser sa chaufferie et aux nouveaux résidents d'alléger leur facture de chauffage. À Tramayes, écologie rime une nouvelle fois avec économie.

LE PROJET DE TRAMAYES

- > Travaux de réhabilitation des bâtiments communaux : 10% d'économies d'énergie.
- > Installation d'un réseau de chaleur au bois : économie de 140 000 litres de fioul par an.
- > Économies réalisées par l'hôpital : 30% par an sur les sept dernières années (sans rénovation thermique).

Ils en parlent...

Michel Daviot, 56 ans, commerçant à Tramayes, président de l'Union commerciale

Ces différents projets d'économies d'énergie ont eu un effet positif pour la commune. En 1995, lors du premier mandat du maire, la commune était endettée, maintenant presque plus. Et cela fait longtemps que la taxe communale n'a pas augmenté. Et puis tout le monde change ses pratiques : j'ai posé des rideaux sur mes frigos la nuit afin de mieux conserver le froid. Je suis passé aux ampoules LED... On est tous embarqués dans ce processus d'économies d'énergie et on est contents que, dans le cadre des territoires à énergie positive, l'on parle de nous, une petite commune perdue de Saône-et-Loire !

Daniel Daviot, 59 ans, directeur de l'hôpital local Corsin Tramayes

L'hôpital est dans la même démarche que la commune. Nous venons de détruire un pavillon des années 1950 et de le reconstruire à la norme Bâtiment basse consommation. Le nouveau pavillon de 24 lits est orienté sud-sud-ouest et n'a pas de climatisation. À la place, des pare-soleil et des rideaux occultants ont été posés aux fenêtres. Grâce à la chaufferie bois, on a mis en place un circuit court et économique : pourquoi aller chercher du pétrole à l'autre bout du monde alors qu'on a des forêts tout autour de Tramayes ? On ne fait pas de l'écologie partisane, mais on est dans le concret, le réel.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoires à énergie positive pour la croissance verte
Communauté de communes de Matour et de sa région

11 communes
5600 habitants

Commune de Tramayes

1000 habitants

Département de la Saône-et-Loire

30 % d'économies par an pour l'hôpital grâce à la chaufferie bois.



Malaunay

LE PETIT POUCKET DES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

MALAUNAY, AUTREFOIS VILLE INDUSTRIELLE, EST À LA FOIS RURALE ET URBAINE. LA COMMUNE TIENT À ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET A ENGAGÉ DEPUIS PRESQUE DIX ANS UNE POLITIQUE ÉNERGIE CLIMAT OPÉRATIONNELLE ET STRATÉGIQUE, APPUYÉE PAR CIT'ERGIE.

Elle souhaite approfondir sa politique en visant l'autonomie énergétique à l'horizon 2050 et renforcer la résilience du territoire et de ses habitants. L'enjeu est aussi de montrer qu'une petite commune peut fédérer, mobiliser, innover et faire modèle pour ceux qui doutent de leur capacité à agir.

ACTIONS PHARES PROPOSÉES PAR LA VILLE

Malaunay a été la première commune de Seine-Maritime reconnue Cap Cit'ergie

en juin 2013. La rénovation, en 2014, du gymnase Nicolas Batum est un exemple de réhabilitation responsable du fait de sa sobriété énergétique. Aujourd'hui, l'équipement consomme 62 % d'énergie en moins à la suite de sa réhabilitation.

La mise en œuvre d'un partenariat étroit avec les bailleurs sociaux a permis la construction de 40 logements à énergie positive avec Logéal et ERDF.

Dans le cadre du partenariat avec ERDF, les locataires participeront aux phases de

test du futur espace numérique de mise à disposition des données de consommation Linky, contribuant au développement des réseaux intelligents. 30 logements à énergie positive, 200 % ENR, seront construits par Habitat 76.

La construction d'une chaufferie biomasse permettra d'alimenter en chaleur renouvelable un groupe scolaire, un espace socio-culturel et la piscine municipale. Elle permettra d'ici 2017 d'éviter 322 teqCO₂/an et contribuera à l'autonomie énergétique de la ville.

LES ACTIONS À VENIR

- > Rénovation thermique et fonctionnelle du groupe scolaire Miannay, installation de panneaux solaires photovoltaïques pour autoconsommation et basculement de l'éclairage en LED.
- > Étude de potentiel pour l'installation de panneaux solaires sur l'ensemble des toitures publiques et installation de panneaux sur le toit de l'église pour autoconsommation.
- > Acquisition d'une caméra thermique et formation du personnel pour mise en place d'un service d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie et d'intervention contre la précarité énergétique.
- > Création d'un club des entreprises et artisans engagés dans la transition énergétique et la croissance verte.
- > Équipements pour éliminer l'utilisation de phytosanitaires et permettre une gestion raisonnée des espaces verts.
- > Plantation d'arbres, arbustes ou plantes aquatiques purificatrices d'eau.
- > Achat de véhicules électriques et de véhicules GNV pour la collectivité.
- > Fournitures de sacs imprimés ou de paniers aux commerçants en substitution des sacs plastique.

Ils en parlent...

Guillaume Coutey, maire de Malaunay

Malaunay fait figure de petit Poucet aux côtés des autres lauréats avec ses 6000 habitants. Grâce à la signature de la convention, nous allons pouvoir financer 10 actions. Nous allons rénover un groupe scolaire en y installant

des panneaux photovoltaïques afin de couvrir 75 % des besoins énergétiques de l'école et remplacer l'éclairage dans les salles de classe par des ampoules LED. Nous comptons aussi accompagner les commerçants afin d'aboutir à la suppression des sacs plastique.



CARTE D'IDENTITÉ

Territoire à énergie positive
pour la croissance verte
Commune de Malaunay

6 000 habitants

**Département
de la Seine-Maritime**

62% c'est la réduction
de consommation d'énergie
du gymnase grâce à la
réhabilitation.



Crédit : TERREAL

10

CASTELNAUDARY

Castelnaudary

DE L'HABITAT SOCIAL POSITIF ET PAS CHER

LE DÉFI EST DE TAILLE, MAIS CASTELNAUDARY L'A RELEVÉ SANS SOURCILLER : CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS À ÉNERGIE POSITIVE POUR LE COMPTE D'UN BAILLEUR SOCIAL. EN BREF, ÊTRE ÉCONOME EN ÉNERGIE, MAIS AUSSI EN INVESTISSEMENTS.

Trois acteurs – la municipalité de Castelnaudary, l'entreprise Terreal et le principal bailleur social de l'Aude, Habitat audois, se sont associés et ont fait sortir de terre deux villas à énergie positive dans l'écoquartier des Vallons du Griffoul.

Sur le toit, des tuiles sous lesquelles est dissimulé un long capteur métallique permettant de récupérer la chaleur et, plus en contrebas, des panneaux photovoltaïques. Un poêle unique à bois qui chauffe l'ensemble de la maison. Aux murs, des briques monolithes de 2,80 m de hauteur et 60 cm de large contenant un isolant. La possi-

bilité de suivre sur internet en direct sa consommation d'eau, la température des différentes pièces de la maison et même leur taux en CO₂. Est-ce là le portrait d'une maison futuriste acquise à grands frais par un millionnaire écolo ? Non. C'est un logement social né de trois volontés combinées : celles d'Habitat Audois, de Terreal, une entreprise de construction de briques et de tuiles qui a élargi son offre et s'intéresse désormais à toute l'enveloppe du bâtiment, et de la municipalité de Castelnaudary. L'Ademe et la région Languedoc-Roussillon ont aussi participé à l'aventure.

DES BRIQUES EMBOÎTÉES COMME DES LEGOS

« L'idée était de montrer qu'il était possible de bâtir des maisons à énergie positive dans des coûts maîtrisés », affirme Evelyne Guilhem, adjointe au maire de Castelnaudary en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture. En décembre 2013, deux maisons individuelles, l'une de trois, l'autre de quatre pièces, accueillent leurs premiers locataires. « Les performances de ces deux maisons vont au-delà de la réglementation RT2012 : elles consomment moins d'énergie qu'elles n'en produisent », explique Éric Weiland. De fait, Habitat audois revend l'électricité créée par ses panneaux photovoltaïques au réseau ERDF. La plus petite a été édifée à base de petites briques collées entre elles, auxquelles un isolant est intégré. La plus grande bénéficie d'une innovation : elle est constituée d'immenses briques isolantes qui s'emboîtent les unes aux autres, tels des Legos. Les logements sont chauffés à l'aide de granulés de bois. L'une des deux maisons dispose d'un chauffe-eau thermodynamique qui fonctionne grâce au capteur Lahe-Roof situé sous les tuiles. La deuxième villa a un chauffe-eau solaire. « Les deux systèmes sont très performants puisqu'on divise par cinq le coût par rapport à un cumulus électrique », ajoute Éric Weiland.

UN BILAN ÉNERGÉTIQUE POSITIF

Au bout de quinze trimestres, le bilan de ces maisons, régulièrement évaluées, est plus que satisfaisant. « Les maisons sont très bien isolées. Elles respirent mais ne fuient pas, même si la consommation de chauffage est supérieure à nos attentes », reprend Éric Weiland. Au cours des trois mois d'hiver, les locataires payent 2 euros par jour. Les occupants peuvent même rectifier leur consommation énergétique grâce au système de supervision accessible par internet et mis au point par la société Pyrescom ! Le message est clair : « Créer des logements à énergie positive n'est ni coûteux, ni réservé à une élite ».

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive
pour la croissance verte
**Communauté de communes
de Castelnaudary Lauragais
Audois**

**43 communes
26 535 habitants**

Département de l'Aude

Bilan énergétique des maisons Habitat social positif en 2014 :

- > Le chauffage au bois coûte 2 euros par jour au cours des trois mois d'hiver.
- > Coût de l'eau chauffée par le chauffe-eau thermodynamique : moins de 10 euros par mois.
- > Coût de l'eau chauffée par le chauffe-eau solaire : moins de 5 euros par mois.

1100 euros/m² :
coût de fabrication du T3
en bâtiment à énergie
positive, soit le même prix
qu'un logement social
standard.



Crédit : PNRMCB/L. Bouyer

12

SÈVES-TAUTE

Sèves-Taute

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE FÉDÈRE

RÉNOVATIONS THERMIQUES, RÉFLEXION SUR LES SAVOIR-FAIRE ÉNERGÉTIQUES, ATTENTION À L'ALIMENTATION ET AUX CIRCUITS COURTS... LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÈVES-TAUTE A INSCRIT SES ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS UNE APPROCHE AVANT TOUT COLLECTIVE.

Pour ce faire, tous les habitants ont été inclus dans les projets : les agriculteurs, les commerçants, les artisans... Les actions en faveur du climat sont inscrites depuis quelques années dans le territoire. De fait, dès 2008, la communauté de communes a mené une réflexion autour des enjeux écologiques en collaboration étroite avec le parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin et un agenda 21 a été mis en place.

RÉNOVATIONS THERMIQUES

« Lorsque nous avons établi des diagnostics énergétiques dans le cadre de notre

agenda 21 local, nous nous sommes rendus compte que nous n'avions pas bien maîtrisé le développement des constructions, puisque certaines se trouvaient sur des surfaces agricoles ; dans le même temps, dans les centres-bourgs, il y avait des logements vacants », continue la présidente de la communauté de communes. Les premières actions portent sur la rénovation des bâtiments municipaux, certains datant de la reconstruction. « Pour fédérer sur le développement durable, il est plus facile de parler de l'enjeu de l'énergie », affirme Anne Hébert. Des bâtiments municipaux de Marchésieux et de Feugères ont déjà été

renovés thermiquement et la dynamique continue. À Marchésieux, le chauffage au bois va être développé. À Périers, siège de la communauté de communes, qui compte 2500 habitants, un bâtiment va être entièrement rénové. Il comprendra deux logements ainsi que qu'un lieu d'animation dédié aux économies d'énergie, notamment pour la formation des artisans. « Dans notre programme de rénovation, nous avons ciblé les logements vacants, par exemple dans la ville de Périers dont le centre-bourg se dépeuplait », précise Anne Hébert.

Cette plate-forme locale de rénovation n'oublie aucun habitant puisque l'une des actions vise à favoriser la rénovation de l'habitat privé. Les agriculteurs sont aussi intégrés à cette réflexion énergétique. Dans ce territoire qui comprend un grand nombre d'éleveurs bovins, un diagnostic de leurs consommations en énergie est en cours. La moitié des éleveurs ont déjà répondu présents.

AUTOUR DES HABITANTS

Autre projet destiné à rassembler la population autour des enjeux écologiques : les circuits courts. « Nous souhaitons créer une maison autour du thème de l'alimentation qui sera à destination de toutes les familles », explique Anne Hébert. Il s'agit notamment de valoriser les productions des jardins potagers, très présents sur ce territoire, même dans les maisons de ville, comme à Périers. Un projet que la communauté de communes projette d'intituler *Autour de la table*. À Sèves-Taute, la réflexion en faveur de la transition énergétique se met en place « autour des habitants ».



CARTE D'IDENTITÉ

Territoire à énergie positive
pour la croissance verte
**Communauté de communes
de Sèves-Taute**

**12 communes
5700 habitants**

Département de la Manche

Ils en parlent...

Anne Hébert, présidente de la
communauté de communes
« Pour fédérer sur le
développement durable, il
est plus facile de parler de
l'enjeu de l'énergie. »



14

VAL DE DRÔME

Val-de-Drôme

DORÉMI : QUAND L'UNION FAIT LA FORCE POUR RÉNOVER SA MAISON

DIVISER PAR QUATRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DES MAISONS INDIVIDUELLES, C'EST L'AMBITION DU PROGRAMME DE L'ASSOCIATION DORÉMI, PORTÉ PAR LES COMMUNAUTÉS DU COMMUNES DE VAL-DE-DRÔME ET DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS.

Deux axes fondent la réussite de cette ambition : l'accompagnement des particuliers et le regroupement des artisans.

LA BIOVALLÉE, UNE RÉFÉRENCE

Dans la Drôme, deux communautés de communes se sont réunies pour faire de leur territoire une référence en matière de transition énergétique : c'est le projet Biovallée, né il y a déjà plus de dix ans. Il vise à promouvoir, repérer, concevoir et démultiplier les pratiques de développement durable accessibles à tous. Bâtiment,

énergie, déchets, emploi, économie, biodiversité, tous les secteurs du territoire sont concernés. Lauréate de l'appel à projet Territoire à énergie positive pour la croissance verte, la Biovallée continue ses expérimentations.

DORÉMI : SOUTENIR, ACCOMPAGNER, FÉDÉRER

DoRéMi est un des programmes de la Biovallée. Il a pour ambition de faire de la rénovation énergétique des maisons individuelles un enjeu fort de baisse des

consommations. Le niveau d'exigence est très élevé : 50 kW/m²/an de consommation d'énergie après rénovation. La région mise sur de grandes rénovations énergétiques pour diviser par quatre les consommations énergétiques des bâtiments et ainsi avoir des résultats significatifs. Pour y parvenir, la méthode est très pragmatique. Le particulier est accompagné dans toutes les étapes de la rénovation de son logement. Il a un interlocuteur unique pour la phase de diagnostic, le dossier des aides financières, le déroulement des travaux.

Autre particularité : le regroupement des artisans, formés aux techniques et aux exigences de la transition énergétique dans le bâtiment. Ainsi, les fédérations professionnelles du bâtiment, la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) et la Fédération française du bâtiment (FFB), l'institut NegaWatt et Néopolis, spécialisés dans la formation dédiée au développement durable, proposent aux professionnels du bâtiment d'être formés à la rénovation énergétique de haute qualité.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive
pour la croissance verte
**Communautés de communes
du Val de Drôme, du Crestois
et du Pays de Saillans**

**45 communes
46 000 habitants**

Département de la Drôme

Diviser par **4** les
consommations d'énergie
dans le bâtiment après
rénovation.

15

Ils en parlent...

Laure Charpentier, chef
de projet énergie climat à
Biovallée

« Les propriétaires ont besoin
d'un accompagnement total,
du début à la fin du projet. »

LE PROJET HABITAT DE LA BIOVALLÉE

- > Densifier l'habitat
- > Renforcer la mixité sociale
- > Diminuer les coûts de réalisation
- > Modernisation de l'éclairage public au niveau d'une zone d'activités
- > Aider les communes à la réalisation d'écoquartiers
- > Rendre les quartiers attractifs pour sortir du modèle de la maison individuelle sur grand terrain



Crédit : Cécile Saez

16

BORDEAUX

Bordeaux

AU CHU, ON SOIGNE AUSSI L'ADDICTION À LA VOITURE

FAIRE RECULER SIGNIFICATIVEMENT L'USAGE DE LA VOITURE INDIVIDUELLE POUR LES TRAJETS QUOTIDIENS DE SES 14 000 AGENTS, C'EST LE PARI RÉUSSI DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE (CHU) DE BORDEAUX.

Avant le lancement du plan de déplacements du CHU en 2009, la voiture était le mode de déplacement le plus utilisé (par 71 % des agents), alors que plus de 70 % du personnel réside dans la communauté urbaine de Bordeaux, bien desservie par les transports publics. Une collaboration permanente avec la société Kéolis, qui exploite le réseau de transports en commun TBC, a permis au CHU de bénéficier d'adaptations d'horaires et de modifications d'itinéraires de bus et tramway pour la bonne desserte de ses sites. Ainsi, une extension de la ligne B du tramway sur les

sites de Haut-Lévêque et Xavier-Arnoz est prévue en juin 2015. De même, le stationnement est autorisé dans les parcs-relais la nuit pour les salariés du CHU, afin de leur permettre d'emprunter les transports en commun malgré les horaires décalés. Côté tarifs, le CHU dispose pour ses agents de tarifs préférentiels négociés avec TBC.

LE VÉLO ROI

Autre axe important de ce plan d'action : l'encouragement à l'usage du vélo, grâce à l'installation de 186 arceaux vélo sur les

différents sites du CHU et à un accompagnement des cyclistes pour la sécurité et la bonne conduite à vélo. Pour les déplacements professionnels entre les sites et bâtiments du CHU, la flotte de vélos de service s'accroît chaque année, avec notamment la mise à disposition de vélos à assistance électrique. Quant à la voiture, elle se doit d'être partagée : l'auto-partage est favorisé grâce à des tarifs réduits sur les abonnements à Citiz (voitures en libre-service), ainsi que le covoiturage via le site moijecovoiture.fr.

UN CONSEIL EN MOBILITÉ

Depuis 2011, une conseillère en mobilité assure l'animation du plan de déplacements et, depuis cette année, un conseil personnalisé en déplacement auprès des agents du CHU. Cécile Saez, conseillère en mobilité : « Dès lors qu'une personne est disposée à changer ses habitudes de déplacement domicile-travail, l'accompagnement est essentiel pour l'informer sur toutes les options offertes. On prend en compte la dimension économique et les contraintes personnelles, comme les horaires décalés. Les nouveaux agents et ceux qui changent d'affectation sont plus particulièrement ciblés ».

UN BILAN TRÈS POSITIF

Après cinq ans de mise en œuvre du plan de déplacement, la part des agents utilisant la voiture individuelle est descendue à moins de 50 %. Une part croissante du personnel a recours aux transports en commun ou au vélo pour venir travailler, même si de grandes disparités subsistent entre les différents sites selon leur situation géographique, centrale ou périphérique.

Le plan de déplacement du CHU de Bordeaux reçoit le soutien de la Bordeaux métropole, qui fait partie des 212 lauréats de l'appel à projets Territoires à énergie positive pour la croissance verte.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive
pour la croissance verte
**Communauté urbaine
de Bordeaux**

**28 communes
740 000 habitants**

Département de la Gironde

Moins de **50 %** des
agents utilisent la voiture
individuelle pour aller
travailler.



Crédit : Balthoide

18

ROISSY PORTE DE FRANCE

Roissy

RÉFLÉCHIR À UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE

À ROISSY, IL Y A EU UN DÉCLIC EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT. LA CA ROISSY PORTE DE FRANCE S'EST ASSOCIÉE À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DE FRANCE POUR DÉVELOPPER SON PROJET DE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE.

« À Roissy, le développement économique a toujours été l'axe prioritaire mais, petit à petit, les élus sont devenus plus attentifs aux enjeux écologiques, alertés notamment par un certain nombre d'épisodes climatiques : tempêtes, épisodes neigeux importants, grêlons au printemps... », explique Roger Levecque, directeur du développement durable de la CA de Roissy Porte de France. Un plan climat énergie territorial a été initié dès 2012. Fin 2014, la CA a remporté l'appel à projets Territoires

à énergie positive pour la croissance verte en s'associant à l'établissement public d'aménagement de la Plaine de France.

AMPOULES LED POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA ZAC

« Les enjeux développement durable font leur chemin », ajoute Roger Levecque. Et les idées foisonnent. Dès l'automne, l'éclairage intérieur des bâtiments communautaires va être amélioré et des ampoules LED assureront l'éclairage public de la

zone d'activités du Moulin de Roissy. La rénovation énergétique des édifices communautaires est aussi projetée.

PROJET DE TÉLÉPHÉRIQUE

Le deuxième enjeu est la mobilité durable. « Nous avons commencé à rencontrer les maires des 19 communes afin de mettre en place un pool de véhicules des collectivités en autopartage », explique Roger Levecque. De sensibles économies peuvent être mises en place et le système pourrait s'ouvrir aux habitants le week end. L'ambition serait aussi que l'autopartage soit mis en service par les entreprises présentes sur le territoire pour leurs salariés. Parallèlement, la CA a répondu à l'appel d'offres de l'Ademe pour installer des bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire. Enfin, c'est aussi par les airs, mais pas en avion, que Roissy entend être plus durable : en installant un téléphérique entre Goussainville et la plate-forme aéroportuaire dans les années à venir.

« UN PLUS POUR TOUT LE MONDE »

La fusion entre la CA Roissy Porte de France et l'établissement public d'aménagement de la Plaine de France, en janvier 2016, va donner une nouvelle envergure à tous ces chantiers. « Dans notre dossier TEPCV, nous avons pu être cohérents à l'échelle de tout le territoire en incluant la Seine-et-Marne et l'Oise. La machine est lancée et si, en plus, nos projets se révèlent créateurs d'emplois, la signature de la convention se révélera un plus pour tout le monde », se réjouit Roger Levecque.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoires à énergie positive pour la croissance verte

Communauté d'agglomération Roissy Porte de France

**86 000 habitants
19 communes**

Établissement public d'aménagement de la Plaine de France

**998 000 habitants
40 communes**

Départements du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis

Réduire de **30 %** la flotte de véhicules des collectivités grâce à l'auto-partage.

Ils en parlent...

Patrick Renaud, président de la CA Roissy Porte de France

Nous sommes enchantés d'avoir été retenus dans le cadre de l'appel à projets Territoires à énergie positive pour la croissance verte, car Roissy est surtout

connu pour son kérosène et son nœud routier alors que nous faisons beaucoup pour l'environnement. Nous ne voulons plus que Roissy soit uniquement associé à l'aéroport.



Pays vendômois

DES THERMICIENS AU CHEVET DU TERRITOIRE

DANS LE PAYS VENDÔMOIS, LA QUESTION DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE EST AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS DEPUIS PLUS DE 10 ANS. L'EMBAUCHE DE DEUX CONSEILLERS EN ÉCONOMIE PARTAGÉE, EN 2012, A PERMIS D'ACCÉLÉRER LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA MAÎTRISE ÉNERGÉTIQUE.

« Le plan climat, adopté au mois de février, est la suite de l'agenda 21 qui date de 2008 », explique Isabelle Maincion, présidente du syndicat mixte du Pays vendômois. « Sur les questions de développement durable, nous nous sommes d'emblée affranchis de toute posture politique ». Et les dossiers ont avancé vite. La mise en place d'actions sur le terrain a été accélérée par une décision clé : l'embauche, grâce notamment à un financement de l'Ademe, de deux thermiciens, conseillers en énergie partagée, en 2012.

TRAVAUX D'ISOLATION GRATUITS

Inlassablement, les deux thermiciens ont effectué des missions dans les communes sur les thématiques énergétiques : travaux d'isolation, d'amélioration énergétique, diagnostic d'éclairage public, achats d'énergie... « Sur les 105 communes, plus du quart ont bénéficié de travaux d'isolation gratuite », ajoute Isabelle Maincion. Ces travaux n'ont rien coûté aux communes, car ils se sont inscrits dans le cadre des certificats d'économies d'énergie mis en place en 2005 dans le cadre du protocole

de Kyoto : les fournisseurs d'énergie et les distributeurs de carburants doivent financer des travaux de rénovation énergétique afin de compenser leur consommation d'énergie, à moins d'être astreints à une amende.

MOBILITÉ DURABLE

Autre thématique phare du plan climat du Pays vendômois, la mobilité durable. De fait, ce territoire a la particularité d'être proche de Paris (on atteint la capitale en 42 min de TGV) mais d'être très étendu. Lauréat de l'appel à projets Territoires à énergie positive pour la croissance verte, le Pays vendômois a su convaincre le ministère de l'importance de la mobilité durable en territoire rural. Le pays compte mettre en place un parc de véhicules électriques. Déjà, la base de loisirs de Villiers-sur-Loir en dispose d'un. Et le Pays vendômois ne compte pas s'arrêter en si bon chemin puisque, dans le cadre du plan climat énergie, 19 actions vont être engagées à court ou moyen terme.



CARTE D'IDENTITÉ

Territoire à énergie positive pour la croissance verte

Syndicat mixte du Pays vendômois

105 communes

70 000 habitants

Département du Loir-et-Cher

La mobilité dans le Pays vendômois

- > Distance moyenne parcourue quotidiennement : **8,5 km**
- > Taux d'utilisation de véhicules individuels : **85 %**
- > **12400** actifs se rendent quotidiennement en Île-de-France, soit 3 % d'entre eux

19 actions engagées pour la mise en œuvre de la transition énergétique sur le territoire.

ACTIONS ENGAGÉES GRÂCE AUX CONSEILS DES THERMICIENS

> Dans 12 collectivités, accompagnement dans la réalisation de travaux d'amélioration énergétique.

Économies : 26 3330 euros par an

> Dans 12 collectivités, diagnostic d'éclairage public. **Économies : 24 140 euros par an**

> Dans 9 collectivités, achat d'énergie.

Économies : 18 500 euros par an

> Dans 42 collectivités, isolation des combles dans les écoles et bâtiments publics.

> Dans 17 collectivités, études d'opportunité en travaux d'isolation, d'énergie bois, de réseaux de chaleur.

> Dans 15 collectivités, suivi et comptabilité énergétique.



Territoire du Mortainais

POUR UN BOCAGE ENCORE PLUS VERT

LE TERRITOIRE DU MORTAINAIS, INTÉGRÉ DANS LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONT-SAINT-MICHEL NORMANDIE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2017, DÉMARRE LA MISE EN ŒUVRE DE SON PROGRAMME D' ACTIONS DE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE. TOUR D'HORIZON DES PROJETS PHARES DE CE TERRITOIRE RURAL, AU CŒUR DU BOCAGE NORMAND.

MOBILITÉ DURABLE

Dans un souci de cohérence territoriale, le plan de mobilité a vocation à évoluer en plan global de déplacement à l'échelle de l'agglomération. Une plate-forme numérique de covoiturage sera créée à destination des agents de l'agglomération et des habitants. L'aménagement d'aires de covoiturage dans les communes se poursuit.

Le territoire du Mortainais a prévu l'achat de vélos électriques qui seront mis à disposition des habitants et de véhicules électriques pour le personnel communal. Capitalisant sur l'expérience du

département de la Manche en la matière, le territoire souhaite installer une station de distribution d'hydrogène et acquérir deux véhicules fonctionnant avec ce combustible. Des bornes électriques de recharge seront installées sur la voirie en libre accès et quatre villages recevront chacun un véhicule électrique biplace sans permis à proposer en prêt aux habitants.

À Saint-Georges-de-Rouelley une liaison douce piétonne et cyclable va être aménagée entre le site naturel et touristique de la fosse Arthour et le village.

CIRCUITS COURTS

Des démarches sont très prochainement envisagées pour fédérer les producteurs locaux et leur assurer des débouchés sur le territoire (marchés, restauration collective). Pour la sensibilisation des habitants aux enjeux des circuits courts, un défi Familles à alimentation positive est à l'étude, qui inciterait les familles à consommer local et bio et proposerait des animations telles que visites de fermes et ateliers de cuisine.

BIODIVERSITÉ

Une action jardin partagé se développe à Mortain-Bocage sur un terrain communal de 3000 m². Elle associe les habitants et les établissements scolaires et périscolaires. Des parcelles individuelles et collectives sont proposées et pourront constituer un lieu d'échanges lors d'événements comme des cafés potagers. Une ruche y sera installée avec l'aide des bénévoles et de professionnels pour sensibiliser les habitants à la biodiversité.

La réhabilitation des haies bocagères, caractéristiques du paysage local, est également au programme sous la forme d'une opération de sensibilisation du public.



CARTE D'IDENTITÉ

Territoire à énergie positive pour la croissance verte
Ex-communauté de communes du Mortainais, actuellement pôle territorial du Mortainais

97 communes
88 517 habitants

Département de la Manche

CONSOMMER BIO ET LOCAL À BUDGET CONSTANT : UN DÉFI RÉUSSI

Le défi Familles à alimentation positive, inspiré du défi Familles à énergie positive, propose de démontrer de manière conviviale que l'on peut avoir une alimentation savoureuse, bio et locale, sans augmenter son budget alimentaire.

La 1^{re} édition du défi s'est déroulée à Lyon en 2012-2013 grâce au soutien de la région Rhône-Alpes et de la Ville de Lyon. Depuis, l'opération s'est déployée sur de nombreux territoires en France.



Crédit : Chaix et Morel Associés / Saint-Étienne Métropole / Franck Ribard

24

SAINT-ÉTIENNE

Saint-Étienne LE CHAUDRON VERT

SAINT-ÉTIENNE SOUHAITE FAIRE DU STADE GEOFFROY-GUICHARD, SURNOMMÉ LE CHAUDRON, LE SYMBOLE DE L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE DE LA COLLECTIVITÉ. GRÂCE À LA SUBVENTION DU LABEL TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE, LES ÉLUS DE LA MÉTROPOLE VONT POUVOIR CONCRÉTISER LEUR PROJET D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : ÉCLAIRER LE STADE À PARTIR D'HUILES UTILISÉES DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE.

L'objectif sera de collecter 20 000 litres d'huiles usagées dès la première année de fonctionnement, puis d'augmenter progressivement cette collecte jusqu'à atteindre 100 000 litres par an, permettant de produire autant de litres de biodiesel.

Les retombées de ce projet auront un double avantage :

> sur le plan environnemental, un litre d'huile valorisé permet d'éviter l'émission

de 3 kilogrammes de CO₂, soit 300 tonnes de CO₂ par an pour une production de 100 000 litres ;

> sur le plan économique, l'huile sera collectée par une association locale d'insertion, Ondaine Agro, qui emploie 14 salariés. Ondaine Agro œuvre déjà pour collecter, trier et revendre en tant qu'aliment pour bétail le pain non consommé sur l'agglomération stéphanoise (restaurateurs et boulangeries).

Pour rendre le stade des Verts encore plus vert, le projet de biodiesel s'inscrit dans un programme complet d'exemplarité environnementale :

- > installation de 2 600m² de panneaux solaires photovoltaïques sur la tribune officielle du stade, produisant chaque année environ 200 000 kWh depuis 2007 ;
- > mise en œuvre, lors des derniers travaux de rénovation, d'une isolation thermique performante et installation de pompes à chaleur pour le chauffage et le rafraîchissement des 3 000m² d'espaces réceptifs ;
- > achat d'électricité verte couvrant à minima 50 % des besoins de l'enceinte dès 2016 ;
- > récupération des déchets alimentaires (sandwichs, buffets) et verts (tontes de la pelouse) afin de les composter sur la plate-forme du lycée horticole de Montravel, situé à quelques kilomètres du stade ;
- > utilisation de cinq véhicules électriques par les équipes de maintenance et de surveillance du stade ;
- > construction d'une troisième ligne de tram qui permettra notamment de mieux desservir le stade en transports en commun.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive
pour la croissance verte
Saint-Étienne métropole

45 communes
400 000 habitants

Département de la Loire

300 tonnes de CO₂
évités par an pour une
production de 100 000
litres de biodiesel.

UNE VILLE RESPIRABLE

Saint-Étienne s'est engagée en faveur de la qualité de l'air en signant, le 10 octobre, le premier protocole Villes respirables en 5 ans. Ségolène Royal souhaite que cet engagement

serve de modèle à l'ensemble des collectivités qui veulent agir concrètement pour protéger la santé de leurs habitants.



Crédit : SMT

26

THANN-CERNAY

Thann-Cernay OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

À THANN-CERNAY, APRÈS L'ABANDON DU PROJET D'INCINÉRATEUR EN 2006, UNE NOUVELLE POLITIQUE DES DÉCHETS A ÉTÉ ÉLABORÉE, MOINS POLLUANTE ET PLUS ÉCONOMIQUE.

« Non à l'incinérateur d'Aspach-le-Haut. » C'est sur ce mot d'ordre que la population du pays de Thur Doller, dans le Haut-Rhin, s'est mobilisée il y a 15 ans. « Le projet industriel de troisième incinérateur était surdimensionné. Nous sommes frontaliers de la Suisse et de l'Allemagne, nous sommes allés voir comment faisaient nos voisins pour réduire les ordures ménagères », explique Michel Knoerr, président du syndicat mixte Thann-Cernay. Grâce au dynamisme de l'association Acces (Actions citoyennes pour une consommation écologique et solidaire) et à une forte mobilisation citoyenne, le projet d'incinérateur est abandonné dès 2006. Une réflexion est alors menée sur les déchets afin qu'un volume d'ordures plus

faible se retrouve dans les incinérateurs. « Aujourd'hui, se félicite Michel Knoerr, les incinérateurs ont des vides de four ». En somme, ils ne tournent pas à plein régime. Moins de déchets, moins de frais.

PRINCIPE POLLUEUR-PAYEUR

Pour parvenir à réduire les ordures générées par les habitants, un véritable audit des pratiques des habitants a été réalisé. Et, à partir de 2007, une redevance incitative a commencé à être mise en place. « Nous appliquons le principe du pollueur-payeur : plus le volume estimé des déchets est faible, plus le bac fourni est petit, et plus le prix payé est bas », explique Michel Knoerr. Et cela marche.

En 2009, les habitants jetaient en moyenne 221 kg d'ordures ménagères résiduelles chaque année. Un chiffre tombé, en 2014, à 96 kg.

COMPOST REVENDU AUX AGRICULTEURS

En 2010, le syndicat mixte de Thann-Cernay a ajouté un bac destiné aux biodéchets, c'est-à-dire aux restes de repas, poissons, viandes, aux cartons souillés, etc. La réduction des ordures destinées à l'incinération a été immédiate : en 2010, les 221 kg en moyenne ont été réduits à 133 kg. Les biodéchets, eux, ont pesé dès la première année 45 kg. « Plus on affine les consignes de tri, mieux les habitants trient », dit Michel Knoerr. Le compost, industriel obtenu est revendu aux agriculteurs ou même aux particuliers à un tarif avantageux. Un bel exemple d'économie circulaire. Autre piste importante, les consignes de tri des emballages se sont affinées dès 2012. Le territoire du syndicat mixte de Thann-Cernay fait partie d'un programme pilote proposé par Éco-emballages, qui permet aux habitants de placer dans le sac jaune tous les emballages, y compris les films plastiques souples, mais aussi les barquettes. Le poids des sacs jaunes s'alourdit un peu plus chaque année grâce à cette mesure.

SIX AMBASSADEURS DU TRI

« Nous avons de bons résultats, mais nous pensons pouvoir aller bien plus loin. La population est en attente », explique Guy Staedelin, vice-président, en charge du plan climat au syndicat mixte du pays Thur-Doller. Une brigade de six ambassadeurs du tri seniors vient d'être formée. Trois hommes et trois femmes, anciennement chômeurs en fin de droit, vont pendant six mois aller, 20 heures par semaine, à la rencontre des habitants des immeubles pour les sensibiliser aux consignes de tri. La politique de réduction des déchets s'accompagne ainsi de créations d'emplois.

Thann-Cernay fait partie des 58 premiers lauréats de l'appel à projets Territoire zéro déchet, zéro gaspillage. Le territoire s'est engagé, entre autres, sur la valorisation des déchets des activités

économiques et du BTP, la prévention des déchets auprès des ménages, des entreprises, des collectivités, le recours à un approvisionnement responsable et une consommation durable...

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte

**Pays des Vallées
de la Thur et Doller**

**49 communes
67000 habitants**

Département du Haut-Rhin

96 kg d'ordures
ménagères par habitant
en 2014 (contre 221 kg
en 2009).

27





Crédit : Fotolia

28

TERRES DE LORRAINE

Terres de Lorraine **EN ROUTE VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE**

RÉNOVER LE BÂTIMENT, DONNER UNE SECONDE VIE AUX DÉCHETS, DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE... LE PAYS TERRES DE LORRAINE, QUI REGROUPE 5 INTERCOMMUNALITÉS RASSEMBLANT PLUS DE 100 000 HABITANTS, A CHOISI DE DÉVELOPPER SON ÉCONOMIE EN OPTANT POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE.

Trois questions à...

Dominique Potier, président du pays Terres de Lorraine.

Quelle impulsion le label Territoires à énergie positive pour la croissance verte a-t-il offert au pays Terres de Lorraine ?

Notre pays, composé de 5 intercommunalités et qui rassemble 100 000 habitants, s'était

saisi de la question de l'énergie dès 2012. Car nous vivons d'abord la transition énergétique comme un véritable levier de croissance économique. Nous pensons aussi que ce nouveau modèle de développement est à même d'éviter que ne s'accroissent

les inégalités. Il s'agit là de notre contribution à la protection de la planète afin que nous puissions être fiers de ce que nous léguons à nos petits-enfants. Nous savons que toutes les entreprises ne sont pas encore prêtes et qu'il nous faut accompagner les collectivités locales et les particuliers vers ces choix d'avenir. Le label Territoire à énergie positive pour la croissance verte va nous aider dans ce grand mouvement de sensibilisation des acteurs du territoire.

Quels types d'actions menez-vous sur votre territoire ?

Nous nous sommes lancés dans une démarche d'économie circulaire dès 2008, au moment de la fermeture d'un site industriel du groupe Michelin. Plusieurs entreprises spécialisées dans la seconde vie des déchets (pneumatiques, textiles, DEEE) se sont installées sur le territoire. Avec l'une d'entre elles, Envie Lorraine, nous initions aujourd'hui une démarche d'écologie industrielle territoriale et travaillons à poser les bases d'un pôle territorial de coopération économique conciliant recherche et développement, formation et production.

Dans le champ de la sobriété énergétique, nous lançons une opération de rénovation thermique de l'habitat et du patrimoine public et nous y associons les professionnels départementaux du bâtiment très en amont pour construire une offre locale en réponse à la demande à venir.

Autre domaine important, dans le champ des boucles locales : l'alimentation et les filières d'approvisionnement de produits locaux. Nous souhaitons lier lutte contre le gaspillage et qualité alimentaire. Il s'agit de réinvestir l'argent économisé dans un approvisionnement local, de qualité et de saison.

Comment vivez-vous, en tant que président du pays Terres de Lorraine, cette signature de convention ?

C'est tout d'abord une reconnaissance. Il est important que les actions que nous menons à l'échelle du pays fassent partie d'un programme national et républicain. Et puis c'est un appui financier qui nous permet d'avancer plus vite. Et je note une véritable dynamique dans le territoire. C'est un signe que le discours sur la « sobriété heureuse » que prône Pierre Rabhi, est porteur, rassembleur sur ce territoire.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoires à énergie positive
pour la croissance verte
Pays Terres de Lorraine

**5 communautés de
communes
100 517 habitants**

**Départements
de la Meurthe-et-Moselle
et des Vosges**

Ils en parlent...

Dominique Potier, président du
pays Terres de Lorraine
« Nous vivons d'abord la
transition énergétique
comme un véritable levier de
croissance économique. »



Crédit : Vichy Communauté

30

VICHY COMMUNAUTÉ

Vichy Communauté

RELOCALISER LES RESSOURCES

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET CIRCUITS COURTS, MAIS AUSSI BIODIVERSITÉ OU TRANSPORTS PROPRES : VICHY COMMUNAUTÉ INVESTIT TOUTS LES DOMAINES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

MICHEL AURAMBOUT, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, AUX ESPACES NATURELS SENSIBLES ET À L'ENVIRONNEMENT, NOUS PRÉSENTE LES PROJETS EMBLÉMATIQUES DE SON TERRITOIRE.

DES ÉNERGIES LOCALES, UNE CONSOMMATION MAÎTRISÉE

L'agglomération vise l'autosuffisance en énergie électrique pour certains équipements et services publics du territoire, grâce aux énergies renouvelables locales. « Nous venons de mener une étude de faisabilité sur le développement d'installations de micro-hydroélectricité : le turbinage de l'eau du réseau d'eau potable permettra une production électrique à hauteur des

besoins du Sivom vallée du Sichon qui se trouvent accrus lors des transferts d'eau avec des réseaux voisins, en période de sécheresse. Nous allons également installer des ombrières photovoltaïques en autoconsommation sur le parking du centre aquatique ; cela fournira 20 % de l'alimentation électrique de la piscine, un équipement très énergivore », indique Michel Aurambout. Moins connue du public et néanmoins indispensable, une autre installation de la

collectivité, grosse consommatrice d'énergie, a fait l'objet d'un investissement, cette fois dans le but de réduire sa consommation électrique : la station d'épuration. « Nous avons diminué la facture électrique de 35 % en remplaçant les anciennes pompes pour l'oxygénation des eaux usées par des surpresseurs d'air. »

Pour le chauffage, une expérimentation est menée sur une zone d'aménagement concerté grâce au procédé du taillis à très courte rotation qui permet des coupes tous les 3 ans. « Sur un hectare nous avons planté cinq essences différentes et retiendrons celles qui s'adaptent le mieux localement. Le bois récolté sera déchiqueté pour alimenter la chaufferie bois du lycée et d'un futur quartier d'habitation en construction. »

RECYCLER AU LIEU DE JETER

Une recyclerie employant des personnes en insertion a été créée en 2013 sur le site de la déchetterie. Pour les usagers, le dépôt préalable des objets à la recyclerie est une étape obligatoire avant le dépôt en déchetterie. « La recyclerie permet de détourner de la mise en décharge un important volume d'objets, qui sont remis en état avant d'être proposés à la vente à bas prix. La recyclerie a besoin aujourd'hui d'une cabine de sablage pour la rénovation de vieux meubles », précise l'élus.

CIRCUITS COURTS

L'agglomération souhaite promouvoir le maraîchage en incitant des professionnels à s'installer dans les zones d'activités. « Nos leviers d'action pour ce faire sont la mise à disposition de terres, l'organisation de marchés, la mutualisation de locaux pour les échanges entre les producteurs et les consommateurs. »

D'AUTRES PROJETS À FINANCEMENT TEPCV

- > Modernisation de l'éclairage public, remplacé par des LED avec minuteurs.
- > Création de coins nature dans les écoles primaires.
- > Démarche zéro phyto : mutualisation du matériel de desherbage naturel entre les communes.
- > Promotion des matériaux biosourcés dans le cadre de la plate-forme territoriale de rénovation énergétique.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoires à énergie positive
pour la croissance verte
**Communauté d'agglomération
Vichy Val d'Allier**

**38 communes
84 000 habitants**

**Département de l'Allier
Région Auvergne-Rhône-
Alpes**



Fruges

DES EMPLOIS ET DES SERVICES GRÂCE AUX ÉOLIENNES

COMMENT IMAGINER QUE 70 ÉOLIENNES PUISSENT APPORTER À UN TERRITOIRE UNE CRÈCHE, UNE MAISON DES JEUNES, UN CENTRE DE SANTÉ, DES SERVICES ET DES EMPLOIS... C'EST LE PARI RÉUSSI DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE FRUGES.

Trois questions à...

Jean-Jacques Hilmoine, président de la communauté de communes du canton de Fruges

Quel est le projet transition énergétique de votre territoire ?

L'idée de départ était d'utiliser le développement des énergies renouvelables pour construire un projet de territoire. En 2007, 70 éoliennes sont entrées en ser-

vice, c'est la première centrale éolienne de France. L'énergie produite correspond à l'électricité d'une ville comme Strasbourg. 40 emplois directs ont été créés grâce à cette centrale et 70 pour les services que nous avons développés ensuite.

Quel a été le bénéfice pour les habitants ?

Le projet était d'apporter du bien-être et des services aux habitants. Grâce aux taxes liées à l'exploitation des éoliennes, nous avons construit une crèche, une salle polyvalente intergénérationnelle, une maison des jeunes, un centre pluridisciplinaire de santé. Le centre de loisirs est quasiment gratuit pour les habitants de la communauté de communes. Notre idée était d'offrir un ensemble de services, de la naissance à la fin de vie. Les projets ont coûté 25 millions d'euros, entièrement financés par les recettes provenant de l'activité économique et en particulier du parc éolien, avec des taux d'imposition inchangés pour les habitants.

Quels sont les projets à venir ?

Le parc éolien va s'agrandir de 28 éoliennes supplémentaires. Cette fois, nous ne nous contenterons pas de toucher les taxes liées à leur exploitation, nous souhaitons acquérir des éoliennes. Nous avons bien d'autres projets comme la méthanisation, l'achat d'un véhicule électrique, la réalisation et le financement d'audits énergétiques pour les bâtiments... C'est un projet global. L'aménagement du territoire est une passion pour moi, je l'ai mise au service du développement durable.



CARTE D'IDENTITÉ

Territoires à énergie positive
pour la croissance verte
**Communauté de communes
du canton de Fruges**

**25 communes
7 050 habitants**

Commune de Fressin

536 habitants

**Département
du Pas-de-Calais**

25 M€

**Coût des équipements
municipaux, entièrement
financés grâce
aux taxes sur l'exploitation
des éoliennes.**

AUTRES ACTIONS CONCRÈTES

- > Financement de 50 audits énergétiques et environnementaux chez les propriétaires occupants
- > Audit énergétique sur les bâtiments publics
- > Mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments intercommunaux
- > Modernisation de l'éclairage public au niveau d'une zone d'activités
- > Acquisition d'un véhicule électrique utilitaire
- > Création et aménagement d'aires de covoiturage
- > Distribution de composteurs chez les particuliers
- > Création de plates-formes de déchets verts réparties sur l'ensemble du territoire
- > Achat d'une balayeuse équipée d'une brosse de désherbage adaptée pour éviter l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics
- > Sensibilisation à l'environnement dans le cadre d'activités périscolaires



Cap Nord Martinique

MOBILISER TOUTES LES ÉNERGIES DISPONIBLES

POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP NORD MARTINIQUE, LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EST UNE OPPORTUNITÉ DE VALORISER LES RICHESSES NATURELLES ET HUMAINES DE CE TERRITOIRE AGRICOLE, TOUT EN LUI OFFRANT UNE PLUS GRANDE CAPACITÉ DE RÉACTION FACE AUX CATASTROPHES NATURELLES QUI PEUVENT AFFECTER LA ZONE CARAÏBE.

Dès 2012, les communes du nord de la Martinique se sont saisies du plan climat énergie comme d'un outil de développement territorial durable global, et social, en confiant à de jeunes Martiniquais demandeurs d'emploi diplômés la réalisation d'un bilan carbone, première étape de l'élaboration d'un document de planification pour le territoire. Un territoire dont « le potentiel des énergies renouvelables exploitables est supérieur aux besoins actuels » selon Jean-Frantz Cauver, vice-président de

Cap Nord, qui comprend, outre l'énergie solaire, la géothermie, la biomasse et les énergies marines.

DES PROJETS DANS L'AGRICULTURE, LE TOURISME, LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Forte de ce constat, Cap Nord Martinique a mis sur pied sa stratégie de transition énergétique. « La collectivité se doit d'être exemplaire. C'est dans cette optique que nous envisageons la responsabilité

sociétale de notre organisation comme levier du changement et allons amorcer des changements d'organisation interne », souligne Jean-Frantz Cauver. Sur le territoire, des projets pilotes se déploieront dans plusieurs communes, dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, des énergies renouvelables, des transports, de l'aménagement du territoire.

PLATE-FORME SMART NORD, UN RÉSEAU INTELLIGENT

Un projet phare à l'échelle intercommunale vise à assurer l'autonomie énergétique et opérationnelle des bâtiments publics en cas de catastrophe (cyclone, tremblement de terre...). « Le projet Smart Nord est un réseau intelligent – ou smart grid – des postes de commandement en cas de crise. Cinq bâtiments répartis sur les façades est et ouest et à l'intérieur des terres seront autonomes, interconnectés et équipés d'outils de visualisation, de communication et de projection pour organiser les secours et opérations » explique Jean-Frantz Cauver. L'énergie solaire et l'éolien devraient couvrir les besoins énergétiques de la plate-forme Smart Nord, dont la réalisation doit être achevée d'ici 2017, avec en perspective l'introduction d'une partie de la production d'énergie thermique des mers.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte

**Communauté
d'agglomération
Cap Nord Martinique**

**18 communes
110 500 habitants**

Département de la Martinique

5 bâtiments
communautaires
autonomes
énergétiquement
et interconnectés.

LES PROJETS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Outre le pilotage du projet Smart Nord, Cap Nord Martinique soutient les projets d'acteurs locaux dans les différents secteurs de la transition énergétique.

Quelques exemples

- > La décarbonisation de la flotte de véhicules du Prêcheur : pour ses véhicules municipaux la commune du Prêcheur a fait le choix de technologies 100 % électriques se rechargeant sur une installation de production solaire photovoltaïque.
- > Le cabotage à énergie solaire sur la côte Caraïbe : afin de désengorger les principaux axes routiers saturés

et d'atténuer les nuisances liées au trafic automobile dans les petites communes littorales, Cap Nord souhaite développer, sur la côte ouest, un service de cabotage maritime fonctionnant à l'énergie solaire pour le transport de personnes et le transport de matériaux de construction issus des carrières de l'île.

- > Le développement de zones d'activités à impact environnemental positif : ces zones seront choisies dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt en prenant en compte les engagements en matière d'économie circulaire.



Crédit : Ville d'Annecy

36

ANNECY - CHAMBÉRY

Annecy - Chambéry

LA SOLIDARITÉ ENTRE ZONE URBAINE ET ZONE RURALE

LE PROJET DE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE RASSEMBLE PLUSIEURS COLLECTIVITÉS. LA SOLIDARITÉ ENTRE ZONE RURALE ET ZONE URBAINE PREND TOUT SON SENS SUR LA THÉMATIQUE ÉNERGÉTIQUE : LES POTENTIELS D'ÉCONOMIES SE SITUENT POUR LA PLUS GRANDE PARTIE EN ZONE URBAINE, LES POTENTIELS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE EN ZONE RURALE.

FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La consommation d'énergie finale du territoire est estimée à 9080 GWh. Le diagnostic réalisé a révélé d'importants enjeux de maîtrise de la demande en énergie sur les besoins de chaleur et de transports. La dépendance aux énergies fossiles est de plus de 75%. La stratégie

du territoire s'est organisée autour de trois axes, la réduction des consommations énergétiques, la structuration de la filière de production locale d'énergies renouvelables et l'innovation territoriale (réseaux intelligents, politique d'aménagement...).

LES GRANDS PROJETS DU TERRITOIRE

Chambéry métropole

- > Amélioration des points noirs du trafic identifiés, des continuités cyclables et des connexions entre les communes de l'agglomération et le lac du Bourget.
- > Modernisation de l'éclairage public avec achat d'éclairage performant.
- > Remplacement de 8 bus avec une carburant performante dans le cadre du renouvellement de la flotte de bus urbains.
- > Installation photovoltaïque en autoconsommation sur un équipement multifonctionnel, Le Phare, avec suivi de consommation par les visiteurs.

Annecy

- > Mission d'étude du potentiel solaire et de végétalisation des toitures de la ville.

Communauté de communes du Cœur des Bauges

- > Réalisation d'une installation micro-hydraulique sur la commune de Jarsy.

UN PROJET ORIGINAL : LA BOUCLE THERMIQUE SUR LE LAC DU BOURGET

Le potentiel de production et les conditions de réalisation d'un réseau de chaleur ou d'un réseau de froid sur le lac du Bourget est à l'étude. Cela consiste à évaluer le potentiel de production de chaud et de froid par géothermie du lac. C'est aussi un enjeu pour les entreprises déjà implantées et qui pourraient être attirées par cette offre énergétique.

Les agglomérations de Grenoble et de Chambéry font partie des lauréats de l'appel à projets Territoire zéro déchet, zéro gaspillage. Les deux territoires soutiennent les expérimentations en économie circulaire. Concrètement : faciliter la création de déchèteries professionnelles

(secteur du BTP), encourager les recycleries, lutter contre le gaspillage alimentaire, soutenir les initiatives citoyennes, augmenter la valorisation matière, notamment organique, à 55 % des déchets et réduire de 30 % les déchets non dangereux.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoires à énergie positive pour la croissance verte
Parc naturel régional du Massif des mauges
Communauté d'agglomération d'Annecy
Chambéry métropole

101 communes
343 000 habitants

Départements
de la Savoie
et de la Haute-Savoie

37

1212 kWh/m²/an
C'est le potentiel d'énergie solaire de la ville d'Annecy.

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET





Gers

LES CAMPAGNES À L'HEURE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LE DÉPARTEMENT DU GERS, TERRITOIRE RURAL ET AGRICOLE, SOUHAITE TIRER PARTI DES RESSOURCES LOCALES POUR DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES, TOUT EN RÉNOVANT LE PATRIMOINE BÂTI DES PARTICULIERS ET DES COLLECTIVITÉS.

UN DÉPARTEMENT MOBILISÉ POUR LA CROISSANCE VERTE

Département très rural, le Gers se mobilise pour fédérer et accompagner les initiatives qui concourent à la transition écologique et énergétique sur son territoire. Le département s'est doté d'une stratégie appelée Gers croissance verte, traduite en un plan d'actions qui couvre tous les secteurs de la transition écologique : bâtiment, énergie, déchets, biodiversité, agriculture et alimentation, mobilité, qualité de l'air...

QUELQUES PROJETS PHARES DE GERS CROISSANCE VERTE

Alimentation : mise en place de circuits courts pour la restauration scolaire dans les collèges.

Biodiversité : accompagnement des collectivités pour la réduction des pesticides non agricoles.

Énergies renouvelables :

> plates-formes multiénergies avec la création d'un réseau pour le stockage de plaquettes bois, pouvant s'accompagner de

méthaniseurs, sur 4 à 5 sites pour couvrir l'ensemble du territoire gersois ;

> installation de panneaux PV sur les toitures des bâtiments de ces sites et de chaufferies bois dans plusieurs collèges du département ;

> structuration d'une filière bois énergie avec la valorisation des bois d'élitage pour l'approvisionnement des chaufferies bois locales et des prestations de services pour l'enlèvement et la transformation du bois ;

> développement de la filière méthanisation avec le secteur agricole et les collectivités et accompagnement des collèges et des collectivités pour la valorisation des biodéchets.

Sensibilisation du public : création d'une cité départementale de la transition énergétique, site ludique, pédagogique, touristique proposant des conférences, expositions, supports pédagogiques divers liés aux enjeux de la transition énergétique.

Le Gers encourage et soutient les bonnes pratiques agricoles telles que l'agroforesterie (semis direct sous couvert végétal) et la plantation de haies.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive
pour la croissance verte
Conseil département du Gers

463 communes
196 143 habitants

Département du Gers

DES PAYS ENGAGÉS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Pour les pays Portes de Gascogne (160 communes, 5 communautés de communes à l'est du département du Gers) et Val d'Adour (158 communes et 6 communautés de communes situées sur les départements du Gers, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées), le label Territoires à énergie positive pour la croissance verte vient récompenser

de nombreux projets des communes visant la rénovation énergétique des bâtiments communaux ou privés et le remplacement de l'éclairage public. D'autres projets, dans les domaines des énergies renouvelables, de l'alimentation ou de la mobilité, bénéficieront également des financements.



Aveyron

DES ÉNERGIES LOCALES, RENOUVELABLES ET PARTICIPATIVES

LE PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU CENTRE OUEST AVEYRON A UN TEMPS D'AVANCE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : LES ÉNERGIES HYDRAULIQUE, BOIS, ÉOLIENNE ET PHOTOVOLTAÏQUE Y SONT DÉJÀ BIEN IMPLANTÉES. PLACE DÉSORMAIS À LA MÉTHANISATION ET AUX PROJETS PARTICIPATIFS DANS LE CADRE DE SA CONVENTION TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE.

Trois questions à...

Mickaël Soulié, chargé de mission énergie et développement durable au PETR Centre Ouest Aveyron.

Quels sont les enjeux énergétiques dans votre département ?

Dans l'Aveyron, nous avons une histoire énergétique puisqu'il y avait un bassin minier. Donc, nous avons déjà une culture

de l'énergie et, par ailleurs, les énergies renouvelables y sont bien présentes. 50 % de la puissance électrique renouvelable de la région Midi-Pyrénées est installée sur notre département, avec notamment

17 barrages hydrauliques. En complément, viennent ensuite les éoliennes (94 mâts en service) et les centrales photovoltaïques (plus de 3000 dont 17 participatives). C'est un climat de moyenne montagne, les hivers sont assez rudes et les enjeux d'économies d'énergie, notamment sur le bâtiment, sont importants.

Vous avez signé une convention territoire à énergie positive, quelles sont les actions phares ?

La rénovation des bâtiments public sur des collectivités (communes et communautés de communes) qui constituent le PETR. Les projets les plus mûrs ont été retenus, ils devront être engagés avant fin 2017. Nous souhaitons également développer les projets d'énergies renouvelables participatifs. Il s'agit pour nous de partager la rentabilité de ces énergies avec les collectivités et les habitants pour que le bénéfice reste au territoire et ne parte pas vers des investisseurs étrangers. C'est du micro local.

Quelles sont les énergies renouvelables privilégiées ?

Le bois, le photovoltaïque, l'éolien dans une certaine mesure avec un travail d'acceptation sociale et la méthanisation. Le territoire est propice puisqu'il est surtout rural et agricole. L'idée serait de créer une unité de méthanisation avec une quinzaine d'agriculteurs dans un rayon assez court pour ne pas générer trop de transport. Cette unité permettrait de produire du biogaz, puis de l'électricité revendue à un fournisseur d'énergie, de la chaleur pour sécher le bois et du digestat pour les agriculteurs. Les particuliers pourraient participer au capital avec un retour sur investissement. C'est un projet à 3 millions d'euros environ, avec 20 % de fonds propres. D'une manière générale, nous privilégions les projets locaux et adaptés à notre territoire.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive
pour la croissance verte
**Pôle d'équilibre territorial et
rural Centre Ouest Aveyron**

**14 communautés
de communes
129 communes
160 000 habitants**

Département de l'Aveyron

Zoom sur Rodez

La ville de Rodez, dans le cadre de la convention de Territoire à énergie positive, a décidé de remplacer toutes les lampes fluorescentes de l'éclairage public par des LED. Cette action se déroulera au cours des années 2016 et 2017 avec, à la clé, une économie d'énergie de 180 000 kWh par an, soit 20 % des consommations.



Pays Durance Provence

LE SOLEIL ET L'EAU, ÉNERGIES D'UN TERRITOIRE

EN VALLÉE DE LA DURANCE, DEUX COMMUNAUTÉS DE COMMUNES UNISSENT LEURS FORCES POUR FAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE L'AXE DU DÉVELOPPEMENT DE LEUR TERRITOIRE. LA VALORISATION DES RESSOURCES ET DU PATRIMOINE NATURELS SONT DES AXES CLÉS DE LEUR PROGRAMME.

En moyenne Durance, l'exploitation d'énergies renouvelables a débuté dès 1963 avec la construction du barrage hydroélectrique de l'Escale, toujours en activité. Bénéficiant d'un ensoleillement remarquable, le territoire suscite depuis plusieurs années l'intérêt des porteurs de projets d'énergie solaire.

TOITS SOLAIRES

Il accueille déjà, sur la commune des Mées, la plus grande centrale de panneaux photovoltaïques de France, avec 200 hectares et

90 MW de puissance installée, produisant de quoi alimenter 12000 foyers en électricité. Une nouvelle centrale photovoltaïque au sol est en construction sur les communes de Montfort et Peyruis. Le pays souhaite promouvoir l'installation de panneaux solaires sur toits, à travers deux projets en cours : un projet citoyen, dans l'une des communes qui se sont portées volontaires, et un projet s'inscrivant dans la construction d'un hôtel d'entreprises sur la zone d'activités d'intérêt régional de la Cassine. Dans l'optique de faire de cette zone d'activités un modèle de

développement durable et pour améliorer l'efficacité énergétique de l'ensemble de la zone, une étude sera prochainement commandée pour examiner le potentiel d'expérimentation de réseaux électriques intelligents ou smart grids, éventuellement étendus aux communes voisines de Peyruis et des Mées.

LES MILIEUX AQUATIQUES À L'HONNEUR

Préserver un patrimoine naturel particulièrement riche et y sensibiliser le public, en particulier la jeunesse, est un axe fort de la politique territoire à énergie positive du pays Durance Provence. Son territoire abrite des espaces naturels sensibles classés zones Natura 2000 et 56 % des espèces menacées de la région.

Les efforts portent en particulier sur la valorisation de la retenue d'eau de l'Escal, zone humide riche d'une biodiversité presque comparable à celle de la Camargue, avec la création en cours de la réserve ornithologique de Haute Provence. Des aménagements écologiques et pédagogiques vont y être réalisés : observatoires, gîtes à chiroptères, passe à castors, mares pédagogiques, ainsi qu'une carte de lecture du paysage sur le cycle de l'eau et la biodiversité. Une plaquette réalisée avec le concours de la Ligue de protection des oiseaux sera diffusée dans les écoles, ainsi qu'au public lors des manifestations.

Attaché à l'éducation à l'environnement, le pays développe le programme des Classes Durance depuis juin 2015, en collaboration avec la Région et la Maison régionale de l'eau. Dans ces classes découverte, les élèves sont sensibilisés aux problématiques de l'eau à travers des activités pédagogiques telles que la visite d'un barrage hydroélectrique, ou la découverte de la biodiversité des zones humides.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive
pour la croissance verte
Pays Durance Provence

2 intercommunalités
14 communes
22 000 habitants

Département des Alpes
de Hautes-Provence

56 % des espèces
d'oiseaux du département
sur 220 hectares dans
la future réserve
ornithologique de l'Escal.

TOUS LES DOMAINES DE LA CROISSANCE VERTE

Le label Territoire à énergie positive pour la croissance verte consacre de nombreux projets du pays Durance Provence, liés aux consommations d'énergie (audits et travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics, installation d'équipements pour réaliser des économies d'eau et d'énergie), aux trans-

ports (aménagement de voies de circulation douce, équipement en véhicules électriques et bornes de recharge), à la gestion des déchets (installation d'un méthaniseur, prêt d'écoprops aux organisateurs d'événements, sacs biodégradables ou en papier pour les commerçants).



Vitry-le-François **L'ÉNERGIE À L'HONNEUR**

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VITRY, CHAMPAGNE ET DER EST RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE. DES RÉSEAUX DE CHALEUR À L'ÉOLIEN EN PASSANT PAR LA MÉTHANISATION, TOUT A ÉTÉ FAIT POUR VALORISER LES RESSOURCES LOCALES ET FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

Trois questions à...

Jean-Pierre Bouquet, maire de Vitry-le-François et président de la communauté de communes Vitry, Champagne et Der

En qualité de Territoire à énergie positive, quelle est votre démarche ?

Nous avons engagé, il a trois ans, une réflexion sur nos consommations énergétiques. C'est un poste de dépense important chez nous, particulièrement pour le secteur industriel qui représente 52 % de l'énergie consommée en Pays vitryat, contre 31 % pour le reste de la France. Il y a un vivier

d'économies d'énergie très important, c'est pourquoi nous avons engagé, en partenariat avec EDF, un diagnostic énergétique sur tout le territoire pour avoir une idée précise de l'ensemble des consommations. Nous avons constaté que, pour les ménages comme pour les industriels, le poste de dépense énergétique était le plus important.

Quels sont vos projets issus de ce diagnostic ?

Nous avons comme ambition de baisser de 20 % la facture des ménages et les émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, nous avons élaboré 33 projets autour de plusieurs fils conducteurs : la baisse des consommations, l'utilisation et la valorisation des ressources naturelles locales, la création d'emplois, la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous cherchons à optimiser nos réseaux de chaleur, à améliorer les processus industriels et à développer les énergies renouvelables. Par exemple, très concrètement, nous avons étendu notre réseau de chaleur biomasse au centre aquatique. Désormais, aucune énergie fossile ne sera utilisée pour le chauffage de cet équipement. Mais nous avons aussi des projets de méthanisation et de micro-hydraulique. Enfin, il faut savoir que notre territoire, avec l'éolien, est fortement producteur d'électricité avec une capacité de 365 GWh qui va être doublée d'ici 2020.

Que vous apporte le label Territoire à énergie positive ?

C'est un levier formidable pour l'action. Le développement durable offre des perspectives d'emploi et d'activité. Le secteur est très porteur. Nous avons des filières de formation Transition énergétique pour former des jeunes aux métiers de l'industrie et des services. Le Pays vitryat est le plus gros bassin industriel de la Marne et, pour éviter l'érosion des activités, la transition énergétique est une opportunité.

UNE EXPÉRIMENTATION AVEC EDF

Vitry-Champagne et Der a signé, en 2014, un accord avec EDF pour l'étude et la mise en place d'un système énergétique décentralisé. Une expérimentation originale permettant à un territoire

d'ajuster au mieux sa consommation d'énergie et d'en réduire le coût pour les particuliers et aux entreprises d'entamer concrètement le processus menant à la transition énergétique.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive
pour la croissance verte
**Communauté de communes
Vitry, Champagne et Der**

**35 communes
25510 habitants**

Département de la Marne

52 % de l'énergie
consommée en Pays vitryat
le sont par l'industrie.



Crédit : Kristel Schneider/PhotoShelter

46

HAUT-LIVRADOIS

Haut-Livradois

PETITE COMMUNAUTÉ, GRANDS PROJETS

RÉNOVATION THERMIQUE ORIGINALE, PROJET DE MÉTHANISATION INNOVANT, BIODIVERSITÉ ET MOBILITÉ DOUCE, DES PROJETS DONT S'EMPRE UNE POPULATION QUI RETROUVE FIERTÉ ET CONFIANCE DANS L'AVENIR.

Quatre questions à...

Jean-Luc Coupat, président de la communauté de communes du Haut-Livradois, vice-président de la communauté de communes Ambert Livradois Forez.

Comment êtes-vous devenus Territoire à énergie positive ?

Notre petite communauté de 15 communes et de 3 500 habitants, dans un secteur très rural, avait déjà beaucoup travaillé au préalable sur ces problématiques d'énergie, de développement durable et d'économie circulaire. On ne pouvait pas ne pas répondre à l'appel à projets TEPCV.

Quels projets avez-vous pu développer dans ce cadre ?

Dans une première phase, début 2016, et de manière un peu symbolique, la communauté de communes a décidé de porter la rénovation thermique des deux gendarmeries du territoire : d'un chauffage électrique et d'un chauffage au gaz, on est passé à un chauffage à plaquettes

forestières, avec un concept assez original qui commence à se développer. Nous avons pris en charge toute la partie hydraulique, tuyauterie, radiateurs, tandis que l'approvisionnement et la maintenance sont assurés par le partenaire qui a monté les chaudières. La très bonne qualité des plaquettes, caractéristique prévue au contrat, permet de sérieuses économies : moins de combustible utilisé, plus de chaudières approvisionnées avec la même quantité.

Dans une deuxième phase, avec la signature d'un avenant TEPCV à l'automne et le même schéma partenarial avec les communes, nous avons décidé de développer à nouveau un concept original via un projet de méthanisation avec les agriculteurs. L'idée : alimenter le méthaniseur par les effluents des élevages pour la plus grande partie mais aussi, et c'est l'originalité, par la récupération de la fauche du bord de voirie grâce à l'achat d'un matériel ad hoc. Une démarche novatrice que seuls trois départements – Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine et Mayenne – ont pratiquée avant nous et qui permet une alimentation régulière du méthaniseur, y compris quand les bêtes sont dehors !

Comment voyez-vous l'avenir ?

Depuis le 1^{er} janvier 2017, nous avons fusionné avec 6 autres communautés de communes pour former la communauté de communes Ambert Livradois Forez, composée de 58 communes et 28 000 habitants. Tous les projets existants sont repris en mettant particulièrement l'accent sur la protection de la biodiversité et la mobilité douce. Nous sommes aujourd'hui un territoire très vaste et notre objectif est de limiter les déplacements grâce aux outils numériques et d'effectuer les déplacements inévitables avec des véhicules propres, grâce notamment une flotte de véhicules électriques.

Quelle est la réception de la population ?

La population a été associée dès le départ et à la réflexion et à l'élaboration des projets. Portée par la collectivité, la démarche a suscité un grand sentiment de fierté chez nos concitoyens, la conviction que tout n'est pas perdu sur ces territoires et une grande envie d'entreprendre.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte
Communauté de communes du Haut-Livradois

15 communes
3 500 habitants

Département du Puy-de-Dôme

Ils en parlent...

Jean-Luc Coupât, président des communautés de communes du Haut-Livradois
« Avoir été sélectionné comme territoire à énergie positive a apporté une véritable bouffée d'oxygène à notre communauté. »



Vallée de l'Homme

ALLIER ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES

LA VALLÉE DE L'HOMME C'EST, AU CŒUR DE LA FRANCE, 28 COMMUNES ET 16 000 HABITANTS SUR LES TROIS QUARTS DE LA VALLÉE DE LA VÈZÈRE, HAUT LIEU TOURISTIQUE ET D'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE. C'EST EN CONCILIANT CES DEUX TERMES QUE LA VALLÉE A ÉTÉ SÉLECTIONNÉE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE AVEC QUELQUES PROJETS PHARES.

Deux questions à...

Philippe Lagarde, président de la communauté de communes Vallée de l'Homme

Comment vous êtes-vous inscrits dans la démarche Territoire à énergie positive pour la croissance verte ?

Nous sommes partis un peu en décalé – la première convention a été signée en

juillet 2016 – mais nous avons mis les bouchées doubles et profité à plein de l'effet de levier TEPCV ! Développement durable, énergie ou biodiversité, ces thématiques étaient déjà prégnantes sur

nos territoires d'excellence environnementale. Nous sommes actuellement engagés dans une démarche de labellisation Grand Site de France, avec une fréquentation qui avoisine les 2 millions de visiteurs annuels sur la vallée. Notre objectif est de concilier développement économique et préservation de l'environnement.

Pourriez-vous nous parler des projets emblématiques que vous comptez développer dans ce cadre ?

Nous nous sommes aperçus qu'il y avait, sur notre territoire, des projets à mener qui pouvaient être porteurs de plusieurs enjeux à la fois, comme la réhabilitation de nos moulins sur la rivière Vézère. Il s'agit en premier lieu de restaurer, de sauvegarder un patrimoine ancien et à fort impact touristique, mais aussi de restaurer sa valeur d'usage en remettant en route une production d'hydroélectricité qui s'était perdue au fil du temps. Il s'agit enfin – et ce sont souvent des intérêts qui peuvent apparaître contradictoires – de rétablir la continuité écologique et piscicole et nous travaillons pour cela avec l'agence de l'eau et les fédérations de pêcheurs. C'est pour nous un triple challenge que la labellisation TEPCV va nous aider à relever.

J'ajouterais que pour l'un des deux moulins sélectionnés, situé dans la commune de Bugue, nous visons à court terme une autonomie en matière d'alimentation électrique qui lui permette de pourvoir aux besoins des activités qu'il héberge – bibliothèque, salles d'expositions et de réunions, école de musique – avant d'alimenter le réseau.

Enfin, deux mots sur un autre projet qui là encore essaie de concilier enjeux économiques et environnementaux, l'aménagement d'un jardin pédagogique sur la commune de Montignac. La commune s'appuie ici sur une association qui travaille sur les Journées botaniques et la Fête de l'arbre – qui réunit 10 000 personnes chaque année en mars – et cherchait un lieu où développer l'initiation aux plantes endémiques locales qui ont pour certaines des vertus thérapeutiques. Ce sera donc à Montignac !

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive
pour la croissance verte
**Communauté de communes
Vallée de l'Homme**

**28 communes
16 000 habitants**

Département de la Dordogne

Une production électrique de
96 000 kWh/an
sur la commune de Bugue
et de **80 000** sur celle
des Eyzies-de-Tayac-Sireuil
où se situe le deuxième
moulin.



Crédit : ANMA

50

BESANÇON

Besançon

PAS D'EAUX DE PLUIE DANS LES TUYAUX !

POUR SON PROJET D'ÉCOQUARTIER, BESANÇON A CHOISI DE GÉRER LES EAUX PLUVIALES DE FAÇON ALTERNATIVE : AUCUNE EAU DE PLUIE NE SERA REJETÉE DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE.

Zéro rejet d'eaux pluviales dans les tuyaux, l'ambition de la ville de Besançon est réaffirmée par Michaël Obin, chargé à la mairie de l'opération sur le site de l'ancienne caserne Vauban. Le projet est ambitieux : il s'agit de construire sur ce terrain de 7 hectares, un écoquartier comprenant 800 logements, 2000 m² de commerces et 2500 m² de bureaux. Les travaux d'aménagement vont commencer au deuxième semestre 2015 et les premiers occupants sont attendus en 2017. Une attention toute particulière a été portée au développe-

ment durable : les bâtiments seront à basse consommation énergétique. Mais surtout, comme le souligne Michaël Obin, « nous allons mettre en place un éventail de solutions alternatives afin de tendre vers l'objectif Zéro rejet dans le réseau en prenant comme référence une pluie centennale, c'est-à-dire la plus importante pluie des cents dernières années. L'ensemble des voies et des espaces verts seront ainsi sollicités en vue de stocker et d'infiltrer les eaux pluviales ».

PAS D'EAUX PLUVIALES DANS LA STATION D'ÉPURATION DE BESANÇON

Pour cela, l'aménageur du site, CMC-CIC immobilier, a chargé un bureau technique, Lollier ingénierie, de dresser les plans destinés à accompagner le cheminement des eaux pluviales. « Nous avons effectué des calculs de coefficients de perméabilité des sols et nous envisageons la création de deux ou trois bassins le long du jardin public destinés à accueillir les eaux pluviales », explique Samuel Lollier, directeur du bureau d'études. Autre point important, les pierres des bâtiments démontés serviront au prochain chantier. « Nous allons mettre en place des chaussées qui contiennent du vide, en créant une structure réservoir sous le corps de chaussée. Nous pensons réutiliser les pierres de la caserne après les avoir concassées », ajoute le dirigeant de Lollier ingénierie. Le projet doit donc permettre d'éviter tout traitement des eaux pluviales dans la station d'épuration de la ville. Besançon prend ainsi une longueur d'avance sur le front du changement climatique : l'eau, non engloutie par les tuyaux, permet de lutter contre la chaleur en été et de recharger les nappes phréatiques.

L'ÉCOQUARTIER VAUBAN EN CHIFFRES

- > Terrain à aménager : 7 hectares
- > Coût de l'opération de désimperméabilisation des sols estimé à 350 000 euros, financé à 50 % par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse.



CARTE D'IDENTITÉ

Territoire à énergie positive pour la croissance verte

Communauté d'agglomération du Grand Besançon

**58 communes
177 534 habitants**

Département du Doubs

800 logements,
2000m² de commerces,
2500m² de bureaux.



Crédit : CC Val d'Ille

52

VAL D'ILLE

Val d'Ille

LE BOCAGE EST DE RETOUR

LE RETOUR DU BOCAGE, LA FAUCHE TARDIVE ET LA MOBILITÉ DURABLE FIGURENT PARMI LES MESURES DU PROGRAMME DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL-D'ILLE EN BRETAGNE. INTERVIEW DE PHILIPPE CHEVREL, SON PRÉSIDENT.

Votre collectivité est lauréate de l'appel à projet Territoire à énergie positive pour la croissance verte. Quels sont vos objectifs ?

Notre communauté de communes, qui couvre 10 communes et 20 000 habitants, s'est fixé trois objectifs :

- > devenir indépendante des énergies fossiles ou au moins le plus autonome possible d'ici 2030 ;
- > participer à l'atténuation au changement climatique par des actions en faveur de l'agriculture, des déplacements propres,

mais aussi en valorisant au maximum les forêts, les prairies ;

- > réduire les consommations et les risques.

Concrètement quelles actions seront financées ?

Il y en a quatre : le développement d'une piste cyclable, la restauration de zones humides, l'acquisition de véhicules électriques et une nouvelle plate-forme biomasse énergie. Nous travaillons aussi beaucoup sur la biodiversité. Nous sommes certes

proches de Rennes et irrigués par l'agglomération, mais nous avons beaucoup de zones rurales. D'où le travail sur la biodiversité : reconstitution de bocages et plantation de 70 km de haies, reconquête de la qualité des eaux, agriculture bio, fauchage tardif des bords de route...

Comment la population adhère-t-elle à la politique de transition énergétique ?

Je dis souvent, il est important de produire notre nourriture sur place, mais aussi notre énergie. La question de l'énergie est plus abstraite pour les gens, mais nous faisons beaucoup de pédagogie. Il y a une dynamique de démocratie participative sur notre territoire. D'ailleurs en novembre se tiendront les rendez-vous de la démocratie participative.



CARTE D'IDENTITÉ

Territoire à énergie positive
pour la croissance verte
**Communauté de communes
du Val d'Ille**

**10 communes
19 400 habitants**

**Département
d'Ille-et-Vilaine**

LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

La biomasse

La filière bois déchiqueté a été mise en place en 2009. Les plaquettes produites servent soit à alimenter des chaudières locales, soit pour le paillage des espaces verts. Entre 2009 et 2013, 105 tonnes ont été utilisées pour le chauffage, équivalentes à 377 Mwh. Cette action a une double vocation puisqu'il s'agit aussi de préserver les haies en permettant la valorisation de leur entretien. Le gain en stockage de carbone grâce à la

préservation des haies sur une période de 5 ans est estimé à 5310,36 tonnes de CO₂.

Le solaire

Le projet de centrale photovoltaïque au sol, prévu dans la zone d'activités des Olivettes à Melesse, et lancé au cours du mandat précédent, représenterait une production de 4 Gwh/an d'électricité, soit 4% de la consommation d'énergie finale du Val d'Ille. L'objectif est de combiner une production d'énergie avec une production agricole sous les panneaux.



Crédit : Grand Guéret

Le Grand Guéret

TOUS LES CHAMPS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE PROJET DE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND GUÉRET TOUCHE TOUS LES CHAMPS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUE, SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL, AUXQUELS S'AJOUTE UN OBJECTIF COMPLÉMENTAIRE DE MEILLEURE GOUVERNANCE COLLECTIVE.

LES ACTIONS PHARES DE LA COLLECTIVITÉ

> Bâtiment

Une réalisation et un projet construction de nouveaux équipements visant à réduire au maximum les consommations d'énergie : la maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Vaury (réhabilitation et extension) et le futur centre Aqualudique à Guéret en phase programme intégrant une démarche de certification HQE.

> Mobilité

Projet de pôle d'échanges intermodal.

> Économies d'énergie.

Le conseil en énergie partagé est en place depuis 3 ans. Il a déjà fait économiser aux collectivités adhérentes près de 3 fois le coût du service rendu. Depuis 2013, la commune de Glénic a rénové une part de son parc d'éclairage public, pour une réduction de facture immédiate (60 % économisés) sur un temps de retour inférieur à 4 ans.

> Espace public et environnement

Les projets visent pour la plupart une optimisation de la gestion de l'eau, comme pour la qualité des eaux de baignade de Courtille.

> Économie circulaire

Le Grand Guéret est en recherche de projets liés aux écoactivités via un appel à projets et le développement d'une filière en lien avec ses ressources agricoles.

> Énergies renouvelables

En 2015, le réseau de chaleur de Guéret, alimenté par la biomasse, se déploiera sur environ 7 km. Il alimentera des bâtiments publics, l'hôpital, Creusalis (le bailleur social), le conseil départemental et les bâtiments de la commune, soit 43 sous-stations pour un investissement d'environ 8,6 millions d'euros.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte

Communauté d'agglomération du Grand Guéret

22 communes
28 588 habitants

Département de la Creuse

LE RÉAMÉNAGEMENT DU SITE DE COURTILLE

Le plan d'eau de Courtille et l'espace associé qui l'entoure jouent un rôle prépondérant dans l'aménagement et la vie de la cité. C'est un lieu majeur de loisirs et de pratiques sportives des habitants de l'agglomération du Grand Guéret et des touristes. Un programme de rénovation de cet espace a été établi, dont la première phase débutera au printemps 2015.

Une attention particulière a été apportée à l'intégration paysagère des différents espaces et à la qualité environnementale. L'espace de jeux d'eau, entièrement refait, bénéficiera d'un système de contrôle sanitaire intégré et d'une utilisation en circuit semi-fermé pour optimiser les consommations d'eau.



Crédit : école du Forestou

56

BREST

Brest

À L'ÉCOLE DE LA NATURE

LIBELLULES, MÉSANGES, MAIS AUSSI NOTONECTES OU HYDROMÈTRES... POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES DU FORESTOU ET CÉLESTIN FREINET À BREST, CES NOMS PARFOIS BIZARRES NE SONT PAS QUE DES LÉGENDES DE LIVRES D'IMAGES. DANS CES ÉCO-ÉCOLES, LA BIODIVERSITÉ N'EST JAMAIS LOIN DES SALLES DE CLASSE OU DES COURS DE RÉCRÉATION.

Sous l'impulsion d'équipes éducatives motivées et soutenues par les parents d'élèves, les enfants des écoles brestoises du Forestou et Célestin Freinet apprennent les écocgestes et découvrent la flore et la faune qui les entourent... en premier lieu dans l'enceinte de l'école !

FESTIVAL DE LA BIODIVERSITÉ

Dans chacune d'elles, outre la pratique active du tri sélectif, les classes de maternelle et de primaire cultivent un potager et compostent les déchets végétaux du jardin et de la cantine. L'installation de nichoirs pour les insectes et les oiseaux a permis

d'attirer des espèces animales directement observables par les enfants. « Le jardin offre de nombreux apprentissages, en sciences, par exemple avec la germination des plantes ou le compost, mais aussi en calcul et en français » souligne Céline Rozec, directrice de l'école du Forest. Des sorties sont l'occasion d'étudier les sujets environnementaux à plus grande échelle, comme la gestion des déchets avec la visite d'un incinérateur, ou les menaces sur la biodiversité. « À l'Océanopolis de Brest, les élèves ont été sensibilisés à la préservation des requins pélerins, au Conservatoire botanique national, ils ont découvert des

espèces végétales rares et menacées. » Fin juin, l'école a organisé son Forestival sur le thème de la biodiversité, avec la présentation aux familles et aux habitants du quartier d'une exposition, une dégustation des produits du potager et la participation d'intervenants extérieurs pour des explications sur le compostage ou les espèces végétales invasives. « Notre prochain grand projet, c'est la création d'une salle de la biodiversité au sein de l'école, explique Céline Rozec. Elle regrouperait nos semis et nos élevages : fourmillière et aquarium d'eau de mer. Ce lieu sera ouvert au public, notamment aux associations avec lesquelles nous travaillons. »

MARE PÉDAGOGIQUE

À l'école Célestin Freinet, l'existence d'une zone humide négligée à proximité immédiate de l'école a été le point de départ d'un projet d'envergure, mené en collaboration avec l'association Bretagne vivante. « Nous avons d'abord réalisé un diagnostic de la biodiversité dans et autour de la mare : hormis les sangsues qui étaient là en abondance, la biodiversité était en cours d'extinction, raconte Gilles Calvarin, directeur de l'école. Nous avons mis sur pied un plan d'actions avec les élèves, pour réhabiliter la mare ». Au programme de ce chantier conduit pendant l'hiver 2013-2014, et auquel ont participé toutes les classes : vider la mare, prélever les espèces animales et végétales présentes pour les préserver le temps du curage, les réintroduire dans leur nouvel environnement. « Nous avons fait de ce lieu une mare pédagogique. On peut aujourd'hui y observer des tritons, libellules, et des insectes aquatiques tels que notonectes et hydromètres » indique M. Calvarin. Un sentier d'interprétation avec des panneaux explicatifs a été aménagé autour de la mare, avec le soutien de l'association de parents d'élèves. Les enfants de l'institut médico-éducatif de Brest y viennent parfois en visite. « La mare crée du lien entre les enfants au-delà de leurs différences », estime le directeur de l'école. À partir de cette expérience, l'école pourrait travailler prochainement sur le thème des tramse verte et bleue dans le cadre du projet éducatif local.

Le travail de ces deux écoles sur le thème de la biodiversité leur a valu d'obtenir le label Éco-École, label international d'éducation au développement durable.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive
pour la croissance verte
**Communauté
d'agglomération Brest
métropole**

**8 communes
215 000 habitants**

Département du Finistère

13 classes,
**330 élèves sensibilisés
à la biodiversité.**



Grand Angoulême ENGAGEMENT EN FAVEUR DU CLIMAT

Trois questions à...

Boris Le Jolly, chargé de mission plan climat au Grand Angoulême

Depuis quand le Grand Angoulême est-il engagé en faveur du climat ?

Dès 2004, nous avons souhaité lancer un agenda 21 et finalement choisi de suivre la démarche Initiatives climat lancée par la région Poitou-Charentes. En 2007, le premier contrat local initiative climat (CLIC) a permis de mobiliser des acteurs très différents autour du climat : communes, entreprises, associations, centres sociaux... 91 partenaires au total. Nous avons fait face à un véritable engouement. Les entreprises les plus consommatrices d'énergie, comme les cimenteries Lafarge ou les papetiers, ont pris part au processus. Des audits énergétiques

ont été réalisés par les communes, des outils de sensibilisation ont été proposés aux citoyens.

Après cette phase de sensibilisation à l'enjeu du climat, quels types d'actions concrètes avez-vous mis en place ?

En 2011, nous avons signé un deuxième CLIC, plus opérationnel. 53 partenaires nous ont suivis dans cette démarche. Nous offrons des conseils en énergie, mais aussi en mobilité. Par exemple, nous développons des plans de déplacement d'entreprises : une première convention a été signée avec le groupe La Poste. Nous avons lancé la démarche Cit'ergie pour réduire

la facture énergétique des bâtiments patrimoniaux. Au complexe Nautilus, qui comprend une piscine et une patinoire, de sensibles économies d'énergie ont été réalisées, grâce à la récupération de calories sur les fumées des chaufferies. Sur les stations d'épuration, nous changeons les moteurs les plus consommateurs, installons des variateurs de vitesse. Dernièrement, nous avons fait poser une sonde qui détecte le niveau de pollution exact des eaux usées afin d'adapter le niveau d'aération des bassins d'épuration.

Vous êtes lauréat du label Territoires à énergie positive. Quels projets allez-vous pouvoir mettre en place grâce à cette aide ?

La labellisation Territoire à énergie positive récompense le travail passé et va nous permettre d'amplifier nos actions en faveur de la transition énergétique tout en développant l'emploi. Nous souhaitons, par exemple, développer une filière autour de l'hydrogène pour stocker l'énergie électrique. Toutes ces actions s'intégreront dans la dynamique du plan climat et nous permettront de recevoir la labellisation Cit'ergie dans les prochaines années.

CARTE D'IDENTITÉ



Territoire à énergie positive pour la croissance verte

Communauté d'agglomération du Grand Angoulême

**16 communes
105 421 habitants**

Département de la Charente

Moins 12 % de consommation énergétique pour une famille engagée dans le défi Famille à énergie positive.

Ils en parlent...

Élodie Charrière, 38 ans, habitant à Ruelle-sur-Touvre, mère de deux filles de 9 et 11 ans, capitaine de l'équipe Watt's Girls qui a relevé le défi des Familles à énergie positive entre décembre 2013 et mai 2014

J'ai appris qu'un tel défi existait en lisant un panneau publicitaire, mais aussi à travers des plaquettes au bureau puisque je travaille dans un centre d'action sociale. J'ai aimé cette notion de défi et l'écologie et les économies d'énergie étaient des sujets qui m'intéressaient. J'ai convaincu cinq de mes collègues et nous avons créé les Watt's Girls. Il a fallu mesurer nos consommations électriques, adopter des

écogestes. Chez moi, le plus dur a été de diminuer le temps passé sous la douche par mes filles. Nous avons aussi étendu ce défi. Nous avons cherché à réduire la production de déchets : j'ai acheté des produits moins emballés, collé un autocollant Stop Pub sur ma boîte aux lettres, fait du compost dans mon jardin... Et j'ai même tenté de diminuer l'énergie dépensée dans les transports en adoptant une conduite plus écologique. En tout, mes consommations en énergie ont baissé de près de 12 % et je me suis même acheté un vélo électrique. Ce défi m'a donné envie d'aller plus loin : j'aimerais maintenant effectuer des travaux d'isolation dans ma maison.



60

MONT DES AVALOIRS

Mont des Avaloirs

500 000 EUROS POUR RÉDUIRE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

30 À 35 MILLIONS D'EUROS, SOIT 2000 EUROS PAR HABITANT, C'EST LE COÛT DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MONT DES AVALOIRS, EN MAYENNE. LE PREMIER OBJECTIF DE DANIEL LENOIR, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, A ÉTÉ DE RÉDUIRE CETTE FACTURE ÉNERGÉTIQUE. LAURÉAT DE L'APPEL À PROJETS TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE, LE MONT DES AVALOIRS EST EN PASSE DE GAGNER CE PARI.

À TOUT JUSTE UN AN, ELLE GAGNE 500 000 EUROS !

La communauté de communes du Mont des Avaloirs, 17 500 habitants, née en 2014 de la fusion de deux communautés de communes, vient de remporter l'appel à projets Territoires à énergie positive pour la croissance verte. « Dès mon arrivée, l'objectif a été de réduire la consommation

énergétique du territoire et de parvenir un jour à une autonomie en matière d'énergie », confie Daniel Lenoir, président de la communauté de communes. Car la facture est lourde : chaque année, le coût total de consommation énergétique est de plus de 30 millions d'euros. Une réflexion a donc été menée afin d'alléger ces dépenses. La démarche a été globale et rapide.

SENSIBILITÉ ÉCOLOGIQUE

Lorsque Daniel Lenoir a eu connaissance de l'appel à projets du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, à l'automne dernier, il n'a pas hésité un instant. Producteur de fromages de chèvre en bio et propriétaire, avec sa femme, d'une chambre d'hôtes, il a toujours eu une vraie sensibilité écologique. Sur le territoire, 13 éoliennes tournent déjà et, à terme, il y en aura 25 ou 30. « Nous comptons utiliser les ressources naturelles du territoire : nous sommes en train de mettre en place une plate-forme de bois déchiqueté et nous avons aussi pour projet la construction de deux ou trois unités de méthanisation, car le territoire compte beaucoup d'agriculteurs » explique Daniel Lenoir.

MAISON PASSIVE

Même fourmillement de projets dans le domaine du bâtiment. La communauté de communes vient d'embaucher un conseiller en énergie partagée, poste subventionné par l'Ademe, qui dispense des avis, établit des constats aussi bien pour les particuliers que pour la collectivité. Au programme : la rénovation énergétique des édifices publics, mais aussi des logements sociaux. Enfin, la construction d'un bâtiment destiné à accueillir des professionnels de la santé va débiter dès la fin de l'année. « Ce sera une maison passive, précise Daniel Lenoir, chauffée par une chaudière à granulés de bois et dotée de panneaux photovoltaïques. »

FAIRE CHANGER LES PRATIQUES

Le Mont des Avaloirs, devenu Territoire à énergie positive, a réussi à fédérer tout le monde. Daniel Lenoir est enthousiaste : « L'appel à projets a été un élément déclencheur qui a permis de convaincre ceux qui étaient encore sceptiques. Notre but est de faire changer les pratiques ».



CARTE D'IDENTITÉ

Territoire à énergie positive
pour la croissance verte
**Communauté de communes
du Mont des Avaloirs**

**18 communes
17428 habitants**

Département de la Mayenne

FÉLICITATIONS AUX 550 TERRITOIRES À ÉNERGIE

62

AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

Communauté de communes du Pays de Gex • Syndicat mixte du Bassin de Bourg-en-Bresse / Cap 3B • Communauté d'agglomération de Moulins • Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier • Communauté d'agglomération Montluçonnaise • Communauté de communes du Pays d'Aubenas-Vals • Communauté de communes du Pays de Vernoux • Communauté de communes du Val d'Eyrieux • Syndicat mixte du Pays Ardèche verte • Territoire des Cévennes d'Ardèche • Communauté de communes du Bassin d'Aurillac • Communauté de communes du Pays de Murat • Communauté de communes du Pays de Saint-Flour Margeride • Communauté de communes du Pays de Salers • Communauté de communes Sumène Artense • Future Grande Chataigneraie • Communauté d'agglomération de Montélimar • Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes • Communauté de communes du Val de Drôme / Communauté de communes du Crestois et du Pays de

Saillans • Communauté d'agglomération du Pays voironnais / PNR de Chartreuse • Communauté d'agglomération de Vienne • Communauté d'agglomération Porte de l'Isère / Communauté de communes des Vallons de la Tour • Communauté de communes de l'Oisans • Communauté de communes du Pays du Grésivaudan • Communauté de communes du Trièves • Métropole de Grenoble • Syndicat mixte du Pays du Sud Grésivaudan • Communauté d'agglomération du Roannais • Communauté d'agglomération Loire Forez • Communauté de communes Forez Est (ex-Communauté de communes des Collines du Matin) • Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay • Communauté de communes du Pays de Craponne • Communauté de communes du territoire Pays Haut Allier (ex-Communauté de communes du Pays de Sauges) • Communauté d'agglomération de Clermont-Ferrand / Commune de Clermont-Ferrand • Communauté de communes du Haut-Livradois • Communauté de communes du Pays d'Ambert Dore • Commune de Thiers • Conseil

départemental du Puy-de-Dôme • Pays d'Issoire Val d'Allier Sud • Communauté de communes de l'Ouest Rhodanien • Métropole de Lyon • Syndicat de l'Ouest lyonnais • Syndicat intercommunautaire des Monts du Lyonnais • Communauté de communes du Pays Rochois • Communauté de communes Cœur de Savoie • Pays Tarentaise Vanoise • SCoT d'Arlysère • Syndicat du Pays de Maurienne • Syndicat mixte de l'Avant-Pays savoyard • Communauté d'agglomération d'Annemasse / Communauté d'agglomération Les Voirons • Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc • Communauté de communes du Genevois • Communauté de communes du Pays du Mont-Blanc • Communauté de communes Faucigny-Glières / Commune de Bonneville

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

Communauté d'agglomération Beaune, Côte et Sud • Communauté d'agglomération du Grand-Dijon • Communauté de communes de Bligny-sur-Ouche • Communauté de communes de l'Auxois

POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Sud • Communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges • Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne • Communauté d'agglomération du Grand Besançon • Communauté de communes des 7 rivières • Communauté de communes du Canton de Quingey • Parc naturel régional du Haut-Jura • Pays de Montbelliard Agglomération • Pays des Portes du Haut-Doubs • Pays Doubs Central • Pays du Haut-Doubs • Communauté de communes Jura Nord • Commune de Pont-de-Poitte • Conseil départemental du Jura • Communauté d'agglomération de Nevers • Communauté de commune des Vaux d'Yonne • Communauté de communes Loire et Nohain / Communauté de communes en Donziais • Communauté de communes Loire, Nièvre et Bertranges (ex-Communauté de communes entre Nièvres et Forêts) • SCoT du Bergeracois • Conseil départemental de la Nièvre • Commune de Clairegoutte • Pays Graylois • Pays Vesoul-Val de Saône • Syndicat mixte du pays des Vosges saônoises / Communauté de communes Rahin et Chérimont • Communauté

de communes de Matour et sa région / Commune de Tramayes • Communauté de communes du Clunisois • Communauté de communes Grand Autunois Morvan • Communauté de communes Sud Côte chalonnaise • Communauté urbaine Creusot Montceau • Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne • Syndicat mixte du pays du Chalonnais • Communauté d'agglomération de l'Auxerrois • Communauté de communes Sud Territoire / Commune de Delle

BRETAGNE

Communauté d'agglomération de Lannion Tregor • Communauté d'agglomération de Saint-Brieuc • Communauté de communes de Lamballe • Communauté de communes du Mené • Haut-Léon Communauté • Métropole de Brest • Morlaix Communauté (ex-Communauté d'agglomération de Morlaix) • Parc naturel régional d'Armorique • Pays de Brest • Quimper Bretagne occidentale / Quimper Cornouaille Développement • Communauté d'agglomération de Saint-Malo • Communauté d'agglomération de

Vitré • Communauté de communes au Pays de la Roche-aux-Fées • Communauté de communes Côte d'Émeraude • Communauté de communes de Bretagne romantique • Communauté de communes du Pays de Redon • Communauté de communes du Val d'Îlle • Pays de Fougères • Pays des Vallons de Vilaine • Communauté d'agglomération de Lorient / Commune de Lorient • Communauté d'agglomération de Vannes • Communauté de communes de Locminé / Pays de Pontivy • Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

CENTRE - VAL DE LOIRE

Communauté d'agglomération de Blois Agglopolys / Commune de Blois • Communauté de communes Beauce Val de Loire • Communauté de communes du Grand Chambord • Communauté de communes du Romorantinois et du Monestois / Commune de Romoranthin-lanthenay • Communauté de communes Val de Cher Controis • Commune de Montrichard • Métropole de Chartres • PETR du Perche • Communauté d'agglomération

de Châteauroux • Communauté de communes d'Écuillé-Valençay • Communauté de communes du pays d'Issoudun • Communauté de communes de la Marche berrichone • Commune de Buzançais • Parc naturel régional de la Brenne • Communauté de communes de l'Est Tourangeau • Communauté de communes du Castelrenaudais • Communauté de communes du Val d'Amboise • Communauté de communes Touraine Nord Ouest (Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire) • Pays de la Touraine Côté Sud • Syndicat mixte du Pays Vendômois • Commune de Beaugency • Commune de Montargis • Commune d'Orléans • Pays Loire Beauce • Syndicat mixte du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais / Commune de Coudray • Syndicat mixte du Pays du Gâtinais / Communauté d'agglomération Montargoise

CORSE

Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien • Communauté de communes du Sud Corse • Collectivité territoriale de Corse • Communauté d'agglomération de Bastia • Communauté de communes de Calvi Balagne • Communauté de communes Fium'Orbu

Castellu / Communauté de communes de l'Oriente / Syndicat de la Plaine / Commune de Ghisonaccia / Commune d'Aléria • Commune d'Avapessa • Commune de Borgo • Commune de Castellu-di-Rostino • Commune de Lumio • Commune de Sant'Antonino • Commune d'Urtaca • Conseil départemental de Haute-Corse • Syndicat mixte du Pays de Balagne

GRAND EST

Communauté d'agglomération de Charleville-Mézières / Commune de Sedan • Communauté de communes des Crêtes Préardennaises • Communauté de communes des Portes du Luxembourg • Communauté de communes du Pays Rethelois • Communauté d'agglomération du Grand Troyes • Communauté de communes de la Région de Bar-sur-Aube • Syndicat mixte d'Aménagement rural du Bassin d'Armanche • Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne • Communauté de communes Vitry, Champagne et Der • Commune d'Épernay / Pays d'Épernay Terres de Champagne / Parc naturel régional de la Montagne de Reims • Pays de Chaumont / Communauté de communes de Bourmont Breuvannes

Saint-Blin • Pays de Langres • Communauté de communes de Seille et Mauchère - Grand Couronné • Communauté de communes du Bassin de Landres • Communauté de communes du Lunévillois • Communauté de communes du Pays Audunois • Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle • Métropole du Grand Nancy • Parc naturel régional de Lorraine • Pays du Bassin de Briey • PETR Lunévillois • Communauté d'agglomération de Verdun • Pays Barrois • Pays Cœur de Lorraine • Communauté d'agglomération Forbach Porte de France • Communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences • Communauté de communes de Sarrebourg • Commune de Metz • Conseil départemental de la Moselle • Association pour le développement de l'Alsace du Nord • Communauté de communes de la Région de Brumath • Communauté de communes Sauer-Pechelbronn • Commune de Muttersholtz • Commune de Neuwiller-les-Saverne • Pays Bruche Mossig Piémont • Pays de l'Alsace centrale / Communauté de communes de Sélestat / Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace Moselle • Pays de

Saverne, Plaine et Plateau
 • SCoT de la Région de
 Strasbourg / Métropole de
 Strasbourg • Communauté
 d'agglomération de
 Mulhouse • Communauté
 de communes de la
 vallée de Kayserberg •
 Commune de Kingersheim
 • Commune de Saint-Louis
 • Commune d'Ungersheim
 • Pays Rhin-Vignoble-
 Grand Ballon • Pays Thur
 Doller • PETR du Pays du
 Sundgau • Communauté
 d'agglomération d'Épinal
 • Communauté de
 communes de la Moyenne
 Moselle • Communauté
 de communes de la
 Vôge vers les Rives de la
 Moselle • Communauté
 de communes de
 Vittel-Contrexéville
 • Communauté de
 communes du Bassin
 de Neufchâteau •
 Communauté de
 communes du Pays
 de la Saône vosgienne
 • Communauté de
 communes du Secteur de
 Dompierre • Communauté
 de communes du Val
 de Vôge • Commune de
 Bulgnéville • Conseil
 départemental des
 Vosges • SCoT des Vosges
 centrales

GUADELOUPE

Communauté
 d'agglomération
 du Nord Grande-
 Terre • Communauté
 d'agglomération Cap
 Excellence • Communauté
 d'agglomération du
 Nord Basse-Terre
 • Communauté

d'agglomération La Riviera
 du Levant • Commune
 de Anse Bertrand •
 Commune de Baie-Mahault
 • Commune de Baillif •
 Commune de Bouillante •
 Commune de Gourbeyre
 • Commune de Morne à
 l'eau • Commune de Saint-
 Claude • Commune de
 Sainte-Anne • Commune
 de Trois Rivières •
 Commune Les Abymes •
 Conseil départemental de
 Guadeloupe

GUYANE

Communauté
 d'agglomération du Centre
 Littoral • Communauté
 de communes de l'Ouest
 guyanais • Commune de
 Matoury • Commune de
 Montsinery-Tonnégrande
 • Commune de Rémire-
 Montjoly • Commune
 de Roura • Commune
 de Saint-Georges de
 l'Œyapock • Parc naturel
 régional de Guyane

HAUTS-DE-FRANCE

Communauté
 d'agglomération de Saint-
 Quentin • Communauté de
 communes des Portes de
 la Thiérache • Commune
 de Bohain en Vermandois
 / Pays du Vermandois •
 Commune de Soissons •
 Union des communautés
 de communes du Sud de
 l'Aisne • Communauté
 d'agglomération de
 la Porte du Hainaut •
 Communauté urbaine de
 Dunkerque / Commune
 de Grande-Synthe •
 Métropole de Valenciennes
 • Métropole européenne

de Lille • Parc naturel
 régional Scarpe Escaut •
 SCoT du Grand Douaisis
 • SCoT Sambre Avesnois
 / Parc naturel régional
 de l'Avesnois • Syndicat
 intercommunal d'énergie
 des Communes de
 Flandre • Communauté
 d'agglomération du
 Beauvaisis • Communauté
 d'agglomération de la
 Région de Compiègne
 • Communauté de
 communes de la Picardie
 verte • Commune
 de Nogent-sur-
 Oise • Communauté
 d'agglomération Lens-
 Liévin / Commune de Loos-
 en-Gohelle • Communauté
 d'agglomération
 Bethune, Bruay, Noeux et
 Environs • Communauté
 d'agglomération du
 Boulonnais / Parc naturel
 régional Caps et Marais
 d'Opale • Communauté
 d'agglomération Hénin
 Carvin • Communauté de
 communes de l'Atrébatie
 • Communauté de
 communes des Deux
 Sources • Communauté
 de communes du Canton
 de Fauquembergues
 • Communauté de
 communes du Canton de
 Fruges • Communauté
 de communes du Pays de
 Lumbres • Communauté
 de communes du Sud-
 Artois • Communauté
 de communes Opale sud
 • Communauté urbaine
 d'Arras • Commune
 d'Hirson • Pays de la
 Lys Romane • Pays du
 Ternois • Syndicat mixte
 du Pays du Calais

- Communauté de communes du Canton de Montdidier • Communauté de communes du Val de Noye • Métropole d'Amiens • Commune de Saint-Ouen • Pays des 3 Vallées / Parc naturel régional Baie de Somme 3 Vallées

ÎLE-DE-FRANCE

Ville de Paris • Communauté de communes du Pays de Montereau • Communauté de communes Plaines et Monts de France • Commune de Chelles / Communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne • Commune de Samoreau • Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires • Commune de Jouy-en-Josas • Commune de Mantes-la-Jolie • Commune des Mureaux • Parc naturel régional Haute Vallée de Chevreuse • Communauté d'agglomération Cœur d'Essonne • Communauté d'agglomération Évry Centre Essonne • Commune de Bures-sur-Yvette • Commune de Champlan • Commune de Limours • Commune de Viry-Châtillon • Établissement public d'Aménagement Paris Saclay • Établissement public territorial Paris ouest La Défense • Communauté d'agglomération Est Ensemble • Commune d'Aulnay-sous-Bois /

Commune de Sevran • Conseil départemental de Seine-Saint-Denis • Établissement public territorial Grand Paris - Grand Est • Établissement public territorial Plaine-Commune • Commune de Chevilly-Larue • Commune de Créteil • Conseil départemental du Val-de-Marne • Établissement public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine Amont • Communauté d'agglomération Cergy Pontoise • Communauté d'agglomération Roissy Pays de France • Communauté d'agglomération Val Parisis

LA RÉUNION

Communauté intercommunale des Villes solidaires • Communauté intercommunale Réunion est • Commune de la Possession • Territoire de la Côte ouest

MARTINIQUE

Collectivité territoriale de Martinique • Communauté d'agglomération de l'Espace sud de la Martinique • Communauté d'agglomération du Pays nord de la Martinique / Commune Le Prêcheur • Commune Le Vauclin

MAYOTTE

• Conseil départemental de Mayotte

NORMANDIE

Communauté de communes de Bayeux Intercom • Communauté

de communes Pays de Condé et de la Durance • Commune de Lisieux • Commune de Vire Normandie • Commune d'Orbec • Métropole de Caen Normandie / Communauté d'agglomération Caen la Mer / Commune de Caen • Communauté d'agglomération Seine-Eure • Communauté de communes du Pays de Conches / Communauté de communes Intercom Risle et Charentonne • Conseil départemental de l'Eure • Pays du Roumois • Seine Normandie Agglomération • Communauté d'agglomération de Saint-Lô • Communauté de communes de Granville, Terre et Mer • Communauté de communes de la Haye du Puits • Communauté de communes de Seves et Taute • Communauté de communes du Mortainais • Communauté urbaine de Cherbourg • Conseil départemental de la Manche • Communauté d'agglomération du Pays de Flers • Communauté de communes d'Argentan • Communauté de communes de La Ferté-Saint-Michel • Communauté urbaine d'Alençon • Communauté d'agglomération Dieppe-Maritime • Communauté d'agglomération Havraise • Communauté de communes Caux Vallée de Seine • Communauté de communes de la région

d'Yvetot • Commune de Malaunay • Commune de Petit-Quevilly • Ville de Rouen • Pays de Bray

NOUVELLE-AQUITAINE

Communauté d'agglomération du Grand Angoulême • Communauté de communes du Grand Cognac • Syndicat mixte du Pays Horte et Tardoire • Communauté d'agglomération de La Rochelle • Communauté de commune Aunis Atlantique / Commune de Charron • Communauté de commune de la Haute-Saintonge • Communauté de communes de l'Île d'Oléron • Communauté d'agglomération du Bassin de Brive • Commune d'Uzerche • Parc naturel régional de Millevaches en Limousin • Syndicat mixte du Pays de Tulle • Communauté d'agglomération du Grand Guéret • Commune de Bourgneuf • Commune de La Souterraine • Conseil départemental de la Creuse • Pays Combraille en Marche • Communauté de communes Vallée de l'Homme • Communauté de communes Bastides Dordogne-Périgord • Communauté de communes du Pays Ribéracois • Communauté de communes Sarlat Périgord Noir • Pays de l'Isle en Périgord • SCoT du Bergeracois • Communauté d'agglomération du Libournais • Commune de

Marcennais • Métropole de Bordeaux / Commune de Pessac • Pays de la Haute-Gironde / Communauté de communes de la Haute-Gironde / Communauté de communes de l'Estuaire • Pays Médoc • Syndicat mixte du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre • Syndicat mixte interterritorial du Pays du Haut Entre Deux Mers • Communauté d'agglomération du Grand Dax • Communauté de communes de la Haute-Lande • Communauté de communes de Maremne Adour Côté Sud • Communauté de communes de Mimizan • Communauté de communes des Landes d'Armagnac • Communauté d'agglomération d'Agen • Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois • Communauté d'agglomération du Val de Garonne • Syndicat mixte du Pays d'Albret • Communauté d'agglomération Pau Pyrénées • Communauté de communes Lacq-Orthez • Commune d'Oloron Sainte-Marie • Pays Basque • Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais • Communauté d'agglomération du Niortais • Communauté de communes du Thouarsais • Syndicat mixte du Pays Mellois • Communauté d'agglomération du Grand Poitiers • Communauté d'agglomération du

Pays Châtelleraudais • Commune de Buxerolles • Pays des Six Vallées • Pays Haut-Poitou et Clain • Communauté d'agglomération Limoges Métropole • Commune de Saint-Junien • Pays Monts et Barrages

OCCITANIE

Communauté de communes du Pays de Foix • Communauté de communes de Saverdun • Communautés de communes du Pays d'Olmes • Commune de Lavelanet • Conseil départemental de l'Ariège • Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises • Communauté d'agglomération de Carcassonne Agglo • Communauté d'agglomération du Grand Narbonne • Communauté de communes Castelnau-Lauragais Audois • Communauté de communes de la Montagne noire • Conseil départemental de l'Aude • Communauté d'agglomération du Grand Rodez • Parc naturel régional des Grands Causses • PETR Centre Ouest Aveyron • Communauté d'agglomération d'Alès • Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires • Communauté de communes du Piémont cévenol • Conseil départemental du Gard • Nîmes

Métropole • Communauté d'agglomération du Muretain • Communauté d'agglomération du Sicoval • Communauté de communes Save et Garonne • Commune d'Aurignac • Métropole de Toulouse • Pays Sud Toulousain • Communauté d'agglomération du Grand Auch • Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne • Conseil départemental du Gers • PETR Pays Portes de Gascogne • Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée • Communauté d'agglomération de Montpellier • Communauté d'agglomération de Thau • Communauté d'agglomération du Pays de l'Or • Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup • Communauté de communes du Nord du Bassin de Thau • Commune de Prémian • Pays Cœur d'Hérault • Pays Haut Languedoc et Vignobles • SICTOM Pézénas-Agde / Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée • Parc naturel régional des Causses du Quercy • Pays de Figeac • PETR du Grand Quercy / Pays de Cahors et du Sud du Lot • Conseil départemental de Lozère • Communauté d'agglomération Grand Tarbes • Communauté de communes des Baronnies • Communauté de communes du Pays de

Lourdes • Communauté de communes du Plateau de Lannemezan et des Baïses • Communauté de communes Vic-Montaner • Commune de Bagnères-de-Bigorre • Commune de Gerde • Conseil départemental des Hautes-Pyrénées • Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves • Pays du Val d'Adour • Communauté d'agglomération Perpignan Méditerranée • Conseil départemental des Pyrénées-Orientales • Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes • Pays Pyrénées Méditerranée • Communauté d'agglomération de l'Albigeois • Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet • Communauté de communes de la Haute Vallée du Thoré • Communauté de communes de la Ténarèze • Communauté de communes de Tarn et Dadou • Communauté de communes Tarn Agout • Conseil départemental du Tarn • Pays de l'Albigeois et des Bastides • Communauté d'agglomération du Grand Montauban • Communauté de communes du Terroir de Grissoles et Villebrumier • Conseil départemental de Tarn-et-Garonne • Syndicat mixte du Pays Midi Quercy

PAYS DE LA LOIRE

Communauté d'agglomération Cap

Atlantique • Communauté de communes Erdre et Gesvres • Commune de Rezé • Commune de Saint-Nazaire / Commune de Saint-Joachim / Communauté d'agglomération CARENE • Commune de Sucé-sur-Erdre • Conseil départemental de Loire-Atlantique • Pays de Châteaubriant • Pays du Vignoble nantais • Syndicat mixte du SCoT du Pays de Retz • Communauté de communes de la Région de Doué-la-Fontaine • Pays des Mauges • Communauté d'agglomération de Laval • Communauté de communes des Coëvrons • Communauté de communes du Mont des Avaloirs • Communauté de communes Mayenne communauté • GAL Sud Mayenne • Pays du Mans / Métropole du Mans / Ville du Mans • Pays Vallée de la Sarthe • Pays Vallée du Loir • Communauté de communes de Saint-Gilles Croix de vie • Communauté de communes des Isles du Marais poitevin • Communauté de communes du Pays des Herbiers • Commune de l'Île d'Yeu • Commune de Saint-Hilaire-de-Riez • Conseil départemental de la Vendée / Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée • Pays de Pouzauges • Pays Yon et Vie

PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Pays Dignois • Pays
Durance Provence
• Communauté
d'agglomération
Gapençaise / Commune
de Gap • Commune de
Saint-Léger-les-Mélèzes
• Conseil départemental
des Hautes-Alpes • Pays
du Grand Briançonnais
des Écrins au Queyras
/ Parc naturel régional
Queyras • Syndicat
mixte du Scot de l'Aire
Gapençaise • Communauté
d'agglomération Sophia
Antipolis • Communauté
d'agglomération du Pays
de Grasse • Communauté
de communes Alpes
d'Azur • Ville de
Cannes • Commune
de Mouans-Sartoux •
Métropole de Nice Côte
d'Azur • Communauté
d'agglomération
Arles Crau Camargue
Montagnette •
Communauté
d'agglomération Terre de
Provence • Communauté
de communes Vallée des
Baux-Alpilles • Commune
d'Arles • Commune
de Chateaurenard de
Provence • Commune de
Saint-Rémy-de-Provence
• Commune de Ventabren
• Commune de Vitrolles
• Syndicat mixte du Pays
d'Arles • Communauté
d'agglomération Toulon
Provence Méditerranée /
Commune de La Seyne-
sur-Mer • Parc naturel
régional du Verdon /
Pays A3V • Communauté
d'agglomération du Grand

Avignon / Ville d'Avignon •
Commune de Jonquières •
Pays de Pouzauges • Pays
Yon et Vie

DÉMARCHES INTER- RÉGIONALES

Parc naturel régional du
Lubéron • Pays Serre-
Ponçon Ubaye Durance
• Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et
du Bessin • Parc naturel
régional des Volcans
d'Auvergne • Parc naturel
régional du Morvan • Pays
du Centre Ouest Bretagne
• Parc naturel régional
Périgord Limousin •
Association des îles du
Ponant • Syndicat mixte
d'aménagement et de
conservation de la Vallée
de Galeizon • Parc naturel
régional des Landes
de Gascogne • Parc
naturel régional du Haut
Languedoc • Parc naturel
régional Loire-Anjou-
Touraine • Parc naturel
régional Livradois Forez •
Saint-Étienne Métropole /
Parc naturel régional du
Pilat • Communauté de
communes Pays Haut val
d'Alzette • Pays Terres
de Lorraine • Pays de
Puisaye-Forterre Val
d'Yonne • Parc naturel
régional des Ballons des
Vosges • Communauté
d'agglomération
d'Annecy / Communauté
d'agglomération de
Chambéry / Parc naturel
régional Massif des
Bauges • Parc naturel
régional du Gatinais
Français • Établissements
publics d'aménagement

Épamarne / ÉpaFrance •
Parc naturel régional du
Vexin français



 **D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

 **DE TRI POUR L'ÉNERGIE**

 **DE TRANSPORTS PROPRES**

 **DE BIODIVERSITÉ**



Le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et
des territoires engagés dans une démarche d'excellence

www.VotreEnergiePourLaFrance.fr

 France Écologie Énergie

BITEZ DANS UN

ERGIE POSITIVE POUR LA
ANCE VERTE
EMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

CE QUE C'EST ?

R RECYCLER



D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

RSITÉ



D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

t de la Mer aide financièrement
cellence environnementale.

 @ÉcologiEnergie

Agissons ensemble pour la transition énergétique sur le site **votreEnergiePourLaFrance.fr** !

- > Partagez **vos idées**
- > Découvrez tous les jours une initiative
près de chez vous **1 jour 1 action**
- > Affichez votre mobilisation pour le climat
en partageant **#1planète**



Ministère de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer

Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Tél. 33 (0)1 40 81 21 22



MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER